



Plan d'action pour le maintien de la biodiversité aux Îles-de-la-Madeleine

Présenté au Service canadien de la Faune



Préparé par
Mélanie Bourgeois et Camille Heidelbergger
Chargées de projet

Avril 2014

Attention Fragiles

Mouvement pour la valorisation du patrimoine naturel des
Îles-de-la-Madeleine



Résumé

Le Plan d'Action pour le Maintien de la Biodiversité des Îles-de-la-Madeleine (PAMB) est le fruit d'une démarche concertée entre les partenaires du secteur de l'environnement aux Îles-de-la-Madeleine qui vise le maintien de sa biodiversité et, par le fait même, le rétablissement des espèces en péril présentes sur le territoire. Il rejoint plusieurs priorités d'action du Plan Stratégique d'Intervention en Environnement (PSIE), sur lequel il s'appuie, et découle d'une vision commune qui vise à faire des Îles-de-la-Madeleine une référence au niveau de la biodiversité. Cette vision comprend trois orientations qui ont servi de base aux réflexions : notre population est engagée, nos milieux naturels sont préservés et notre territoire est bien géré. Celles-ci ont, par la suite, contribué à l'élaboration de huit objectifs spécifiques dans lesquels dix-neuf actions ont été regroupées. Chacune des actions a ensuite été développée en fiches exploratoires détaillées qui pourraient servir de base à d'éventuels projets de l'organisme autant que pour l'élaboration de projets communs avec les différents partenaires. Le plan d'action tente de refléter la vision, les objectifs, le mandat et la volonté des gens présents tout au long de la démarche et les secteurs qu'ils y représentaient. Il va sans dire que les prochaines années de l'organisme pourraient être consacrées à la mise en œuvre de ce plan d'action. Tout au long de sa concrétisation, il faudra veiller à conserver la solidarité et la concertation qui émanent de ce plan d'action et qui reflètent bien la situation observable sur le territoire. Il faudra toujours garder à l'esprit cette vision commune pour atteindre les objectifs élaborés au cours de la démarche afin de pouvoir s'assurer du maintien de la biodiversité de notre archipel.

L'élaboration de ce document a été possible grâce à la participation financière du Service canadien de la Faune (Environnement Canada), appuyée par la Fondation de la faune du Québec
Réalisation : Attention Fragîles
Rédaction : Mélanie Bourgeois et Camille Heidelberger (chargées de projet)
Révision : Marie-Ève Giroux (directrice) et Pier-Olivier Fortin (directeur intérim)

Remerciements

Merci tout d'abord au Service canadien de la Faune, appuyé par la Fondation de la faune du Québec, de nous avoir confié cet important mandat et cette chance unique de mettre la biodiversité au cœur de nos réflexions. Il représente les conclusions d'un travail étalé sur plus d'une année, en concertation avec nos partenaires indispensables et les différents acteurs du secteur de l'environnement, mais également de tous ceux et celles pour qui les Îles-de-la-Madeleine ne sont pas seulement un bout de terre comme les autres. Merci à tous les partenaires pour votre temps, votre implication dans la démarche, vos idées et votre aide dans l'élaboration de cette vision commune et l'énoncé de pistes de solution conduisant à la rédaction de ce plan d'action. Merci également aux différentes chargées de projet, Marie-Hélène Bénard-Déraspe, Séverine Palluel et Camille Heidelberger, qui se sont succédées pour que le projet évolue : une parcelle de vos talents et connaissances y demeurent. Merci aux membres du conseil d'administration et à la direction d'Attention Fragîles, en particulier à Danielle Giroux (présidente) et Marie-Ève Giroux (vice-président, puis directrice) qui ont porté cette démarche depuis le début et l'ont accompagné dans ses différentes étapes.

Table des matières

Résumé	ii
Remerciements	iii
Table des matières	iv
Liste des figures	v
Liste des tableaux	v
1. 0 Mise en contexte	1
1.1 Qui sommes-nous?	1
1.2 Le projet	2
1.3 Concepts de la biodiversité	3
1.4 La démarche	6
2.1 Notre population est engagée.....	11
2.2 Nos milieux naturels sont préservés.....	15
2.3 Notre territoire est bien géré.....	20
3.0 Prochaines étapes	24
4.0 Conclusion	25
Liste des acronymes	27
Annexe 1. Listes des participants	28
Annexe 2. Fiches exploratoires détaillées	31

Liste des figures

FIGURE 1. VISION CONCERTÉE POUR LE MAINTIEN DE LA BIODIVERSITÉ AUX ÎLES-DE-LA-MADELEINE	9
FIGURE 2. SCHÉMA SYNTHÈSE DU PLAN D'ACTION POUR LE MAINTIEN DE LA BIODIVERSITÉ DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE	26

Liste des tableaux

TABLEAU 1. SYNTHÈSE DU PLAN D'ACTION POUR LE MAINTIEN DE LA BIODIVERSITÉ DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE - ORIENTATION 1	14
TABLEAU 2. SYNTHÈSE DU PLAN D'ACTION POUR LE MAINTIEN DE LA BIODIVERSITÉ DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE - ORIENTATION 2	19
TABLEAU 3. SYNTHÈSE DU PLAN D'ACTION POUR LE MAINTIEN DE LA BIODIVERSITÉ DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE - ORIENTATION 3	23

« Vous avez une occasion incomparable de préserver le caractère unique de vos îles, non seulement pour vous, mais pour les générations futures. S'il vous plaît, saisissez cette occasion! »¹

-Michael Murray, ancien surintendant du parc Cape Hatteras National Seashore

¹ Traduction libre Michael Murray, ancien surintendant du parc Cape Hatteras National Seashore aux États-Unis, Conférence du 21 novembre 2013, Îles-de-la-Madeleine. Îles-de-la-Madeleine/ Cape Hatteras : deux territoires aux enjeux similaires (Extrait du Rapport final présenté à La Fondation de la Faune du Québec | Attention Fragiles, février 2014, p.10)

1. 0 Mise en contexte

1.1 Qui sommes-nous?

Attention Fragîles (Mouvement pour la valorisation du patrimoine naturel des Îles-de-la-Madeleine) est un organisme de bienfaisance à but non lucratif qui œuvre dans le secteur de l'environnement depuis plus de 25 ans particulièrement en ce qui concerne la protection et la conservation des espèces en péril. L'organisme a été créé en 1988 par un mouvement citoyen afin de répondre à un besoin criant de protection des habitats fragiles des Îles-de-la-Madeleine. Depuis sa création, il contribue par sa mission à la responsabilisation environnementale de la population, des acteurs du développement et des visiteurs en réalisant, en soutenant ou en encourageant des comportements respectueux de l'environnement. La vision de l'organisme est de rallier la population locale à garantir la qualité et la pérennité de l'environnement naturel madelinot, prémisses d'un milieu de vie de qualité. Ses objectifs principaux sont de soutenir le développement durable du territoire, de préserver et conserver les espaces naturels et la biodiversité, d'encourager le tourisme durable, d'encourager la consommation responsable ainsi que de soutenir et encourager les transports écologiques. L'équipe de travail, composée d'une dizaine de professionnels et techniciens (équipe administrative, biologistes, techniciens de la faune et responsable du volet éducatif), œuvre en étroite collaboration avec vingt-cinq partenaires locaux et peut aussi compter sur une force de travail bénévole extraordinaire.

Au fil des ans, Attention Fragîles s'est enrichi d'une longue expérience en ce qui concerne la protection, la restauration, la mise en valeur et l'aménagement des milieux dunaires, des berges et des milieux forestiers. Entre autres, l'organisme a mis en place des stationnements et des passerelles pour rationaliser et faciliter l'accès aux plages. Il a, de plus, procédé à la réalisation de travaux annuels de restauration des dunes bordières et coordonné des corvées annuelles de nettoyages des plages. L'organisme a su développer une expertise en ce qui a trait à l'écologie des milieux dunaires et forestiers. Il a ainsi pu jouer un rôle crucial sur le plan de l'accompagnement environnemental lors de travaux concernant ces habitats fragiles tout en développant plusieurs outils de

formation (guides de restauration des dunes et milieux naturels, carnet du propriétaire). De plus, l'organisme est très actif en matière d'éducation et de sensibilisation à l'environnement tant pour la clientèle scolaire que pour la clientèle touristique de même que pour l'ensemble de la population locale et ses intervenants. De nombreux outils de communication, de vulgarisation et de sensibilisation ont ainsi été créés : trousse éducative, cahier d'apprentissage, livre, documentaires, capsules radio, dépliants, revue, sentiers et kiosques d'interprétation. Attention Fragîles est aussi reconnu en ce qui concerne l'étude d'espèces fauniques ou floristiques et leurs inventaires, la surveillance et les suivis environnementaux ainsi que la caractérisation de milieu. Il œuvre notamment à la protection d'espèces en péril telles que le pluvier siffleur (*Charadrius melodus*), la sterne de Dougall (*Sterna dougallii*), le grèbe esclavon (*Podiceps auritus*) et l'aster du Saint-Laurent (*Symphyotrichum laurentianum*). Il réalise d'ailleurs plusieurs de leurs inventaires sur le territoire et participe à la conservation de leurs habitats respectifs. Il est aussi sollicité pour la supervision de travaux réalisés en milieux fragiles (évaluation d'impacts et avis) et comme participant à des actions concertées sur les enjeux de développement locaux (exploitation des hydrocarbures, aménagement du territoire, gestion de matières résiduelles, développement touristique, etc.). Attention Fragîles a, de plus, participé à la création de trois autres organismes environnementaux soient le Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine, la Société de conservation des Îles-de-la-Madeleine et le Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM).

1.2 Le projet

Bien que la protection des espèces en péril demeure toujours une priorité pour l'organisme, l'évolution des mentalités fait en sorte qu'aujourd'hui il est possible d'intégrer ce concept dans une approche écosystémique. L'objectif initial du projet, qui visait à élaborer une stratégie de rétablissement des espèces en péril sur le territoire, s'est considérablement étendu. En effet, par nécessité et par souci d'une plus grande acceptabilité sociale, il a été convenu d'englober toutes les espèces faunistiques et floristiques du territoire, la diversité de leur habitat ainsi

que les usages qui en sont faits. Suite à cette bonification, le projet pilote est donc passé de « l'établissement d'une stratégie de rétablissement des espèces en péril » à « l'établissement d'une stratégie concertée visant le maintien de la biodiversité des Îles-de-la-Madeleine ». Bien entendu, le projet actuel pourrait jouer un important rôle dans la préservation, la protection et la conservation des espèces en péril présentes sur le territoire et de leurs habitats.

Les objectifs sont :

- D'engager la population madelinienne dans une stratégie originale et concertée basée sur l'approche écosystémique visant le maintien de la biodiversité et le rétablissement des espèces en péril aux Îles-de-la-Madeleine;
- De présenter un plan d'action concerté qui pourra servir de référence;
- De développer une approche multifaunique visant à déterminer les menaces communes et les solutions à mettre en place, à moyen et long terme, pour permettre le maintien de la biodiversité et le rétablissement d'espèces péril;
- De mobiliser et concerter des groupes d'intervenants clés, la population et les visiteurs face aux différents enjeux liés à la problématique;
- De former des publics cibles d'utilisateurs/acteurs aux bonnes pratiques d'intendance des habitats fauniques.

1.3 Concepts de la biodiversité

Selon la *Convention sur la diversité biologique*, la biodiversité (diversité biologique) se définit comme étant la « *variabilité des organismes vivants de toute origine y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie; cela comprend la diversité au sein des espèces et entre espèces ainsi que celle des écosystèmes.* »²

² Nations Unies, 1992. Convention sur la diversité biologique

Un écosystème peut, quant à lui, se définir comme étant le « *complexe dynamique formé de communautés de plantes, d'animaux et de micro-organismes et de leur environnement non vivant qui par leur interaction, forment une unité fonctionnelle.* »² C'est « *l'ensemble formé par une association ou communauté d'êtres vivants (ou biocénose) et son environnement biologique, géologique, édaphique, hydrologique, climatique, etc. (le biotope). Les éléments constituant un écosystème développent un réseau d'échange d'énergie et de matière permettant le maintien et le développement de la vie.* »³ De façon générale, plus les écosystèmes sont riches, plus leurs fonctions écologiques sont productives; ces fonctions sont à l'origine de nombreux services écologiques dont l'homme peut tirer des bénéfices tangibles. La biodiversité est fondamentale pour le maintien de la vie et pour la fourniture de services : service d'approvisionnement (biens prélevés par les humains), service de régulation (maintien des conditions propices à la vie sur terre), service socio-culturel (bénéfices non matériels, bénéfices esthétiques, éducatifs, culturels, spirituels et récréatifs) et des services d'auto-entretien (cycles de production, cycles nutritionnels). Ils sont tous essentiels pour supporter la vie humaine et la croissance économique.

L'Homme, comme être vivant dans son milieu, fait partie intégrante de la biodiversité et y est intimement lié; « *l'homme qui la menace, l'homme qui la convoite, l'homme qui en dépend pour un développement durable de ses sociétés.* »⁴ Il interagit directement et indirectement avec les écosystèmes qui l'entourent pour subvenir initialement à ses besoins fondamentaux, mais non exclusivement, et peut créer sur eux des impacts positifs ou négatifs. Ainsi, le concept de biodiversité est malheureusement devenu un terme populaire lorsque la société actuelle prit conscience qu'elle lui causa parfois préjudice. Des facteurs anthropiques tels que la pollution chimique et organique, la surexploitation (surpêche, chasse abusive, surexploitation des forêts), l'extraction ou la production d'énergie, le chalutage des fonds marins ou la modification des cours d'eau ont créé des pressions importantes sur les écosystèmes et les ont

³ Wikipédia

⁴ Robert Barbault, 1997. Biodiversité. Introduction à la biologie de la conservation. Les Fondamentaux, Hachette, Paris.

déséquilibrés. Les espèces dotées d'un statut particulier (précaire, menacée, rare, en voie de disparition, etc.), que ce soit à l'échelle provinciale, nationale ou mondiale, constituent des signes de ces déséquilibres. De plus, la terre aujourd'hui nous envoie un signal de son essoufflement perceptible par les changements climatiques que nous subissons. Ainsi, en plus de la pression causée par l'Homme sur les écosystèmes, certaines espèces subissent une pression supplémentaire en raison de variations de température parfois trop rapides pour qu'elles puissent s'y adapter. Nous sommes donc témoins, et en partie responsables, de plusieurs dérèglements dans la nature. Par exemple, nous sommes, entre autres, en mesure d'observer l'explosion anormale des populations de méduses dans les mers du globe, une espèce qui profite à la fois de la niche écologique laissée vacantes par les populations de poissons fourrages surexploitées et la faible densité de leur seul prédateur, les tortues luth. Les écosystèmes des Îles-de-la-Madeleine ne font pas exception en matière de déséquilibre : surpopulation de phoques du Groenland, faibles densités de poissons benthiques et pélagiques (morue, sébaste, plie, hareng, maquereau), perte ou fragmentation de l'habitat forestier et dunaire, fragilisation des milieux, présence d'espèces envahissantes terrestres et marines, présences de quarante espèces d'oiseaux, de plantes ou d'animaux marins dont le statut est jugé précaire au Québec ou au Canada... Ces dernières sonnent l'alarme et nous offrent des opportunités d'agir, de prendre conscience de problèmes liés à leur déclin. Leur sauvegarde passe toutefois inévitablement par un maintien général de la biodiversité.

La biodiversité d'un milieu est donc très importante et revêt différentes valeurs, qui peuvent varier selon l'usager, groupe d'utilisateur ou intervenant, mais auxquelles il est bon de se référer dans une optique de conservation. Ces valeurs peuvent être regroupées selon trois ensembles non exclusifs qui peuvent être complémentaires; valeur intrinsèque (*valeur de la biodiversité, de certains de ses éléments ou de ses processus, en eux-mêmes et pour eux-mêmes, sans considération de leur usage éventuel*), patrimoniale (*valeur culturelle, identitaire ou historique de la biodiversité, qui fait de la biodiversité, ou du moins de certains de ses éléments ou de ses processus, un patrimoine à conserver pour le présent ou pour les générations futures*) et instrumentale (*la biodiversité comme pourvoyeuse de ressources et de services pour les*

sociétés humaines, à laquelle il peut être conféré, à travers son usage direct ou indirect, une valeur économique)⁵. Les valeurs constituent des sources de motivation qui justifient et viennent appuyer différentes actions, ou différents efforts, qui peuvent être mis en place pour favoriser le maintien de la biodiversité. Néanmoins, lorsqu'une action est basée sur une valeur, ou un groupe de valeur, il est aussi primordial de se questionner sur leur temporalité; leur importance pour les générations futures.

1.4 La démarche

Entamée il y a plus d'un an, suite à une entente avec Environnement Canada, la démarche initiale visait au départ à engager les joueurs clés, représentant toute la diversité des intervenants du milieu, dans l'élaboration d'une stratégie originale et concertée de rétablissement des espèces en péril aux Îles-de-la-Madeleine. Elle fut alimentée à la base par une rétrospective des activités menées par Attention Fragîles concernant le rétablissement des espèces en péril aux Îles-de-la-Madeleine⁶. Les échanges subséquents avec le comité de pilotage, les intervenants et les utilisateurs du milieu ont conduit à l'élargissement de l'objectif pour englober non seulement les espèces en péril, mais l'ensemble de la biodiversité bénéficiant ainsi d'une plus grande acceptabilité sociale et se voulant plus rassembleur. L'élaboration de l'actuel plan d'action visant le maintien de la biodiversité des Îles-de-la-Madeleine a été dirigée et facilitée par la réalisation de deux ateliers de travail⁷ et d'une sortie terrain organisée sur l'île centrale avec les différents partenaires. Au cours du premier atelier, les participants avaient élaboré une ébauche de plan d'action s'articulant autour de six thèmes dans laquelle des actions (plus de cinquante) ont été identifiées et regroupées pendant l'atelier. Le second atelier, bien que non prévu initialement, fut nécessaire pour

⁵ Guiral C., 2013. *Les valeurs de la biodiversité : un regard sur les approches et le positionnement des acteurs*, rapport FRB, série expertise et synthèse, 53 p.

⁶ Palluel, S., 2013. *Attention Fragîles et le rétablissement des espèces en péril : Rétrospective des 20 dernières années*, Bilan, Attention Fragîles, 42 p.

⁷ Bénard-Déraspe, M.-H., 2013. *Atelier de travail : Maintenir la biodiversité aux Îles-de-la-Madeleine*, Bilan final, Attention Fragîles, 48 p. et Heidelberger, C. 2014. *Atelier de travail II : Maintenir la biodiversité aux Îles-de-la-Madeleine*, Bilan, 23 p.

préciser la vision commune ainsi que pour permettre de bonifier, clarifier et prioriser les pistes d'actions énoncées lors de l'atelier I. De plus, il visait à tenter d'identifier les acteurs de développement susceptibles de porter ou de réaliser les actions en découlant. Cet atelier avait succédé à une conférence produite par M. Michael Murray⁸ tenue aux Îles-de-la-Madeleine sur les enjeux similaires entre les Îles-de-la-Madeleine et le Cape Hatteras National Seashore, situé sur la côte Est des États-Unis. La sortie terrain, quant à elle, visait à observer directement des milieux fragiles, des espèces rares, des aménagements réalisés et des zones aux usages problématiques ou conflictuels. Une revue du plan de conservation de 2002 et du Plan d'Action et de Réhabilitation Écologique de 2001 des Îles-de-la-Madeleine a aussi été réalisée afin de déterminer les actions toujours d'actualité à initier, poursuivre ou reproduire.

Le Plan d'Action pour le Maintien de la Biodiversité des Îles-de-la-Madeleine (PAMB) se veut une traduction de la préoccupation des participants à l'ensemble des activités face à l'environnement et de leur volonté à s'engager ensemble vers un objectif commun. Il représente le fruit de réflexions, s'étalant sur plus d'une année, en concertation avec nos partenaires indispensables et les différents acteurs du secteur de l'environnement, mais également de tous ceux et celles pour qui les Îles-de-la-Madeleine ne sont pas seulement un bout de terre comme les autres. Une dernière étape de réflexion à l'interne a été nécessaire pour parvenir à synthétiser, préciser, structurer, bonifier et mieux définir les actions ou moyens colligés. Le plan d'action ainsi obtenu, qui s'appuie également sur le PSIE⁹, devient un guide pour l'orientation des cinq prochaines années de l'organisme. Il permettra ainsi à Attention FragÎles de se positionner quant aux actions qu'il pourrait éventuellement réaliser au cours des prochaines années dans la mesure de ses mandats et objectifs en étroite collaboration avec ses partenaires vers un but commun : le maintien de la biodiversité des Îles-de-la-Madeleine et le rétablissement des espèces en péril.

⁸ Michael Murray, ancien surintendant du parc Cape Hatteras National Seashore aux États-Unis, Conférence du 21 novembre 2013, Îles-de-la-Madeleine. Îles-de-la-Madeleine Cape Haterras : deux territoires aux enjeux similaires

⁹ Attention FragÎles / Groupe de référence en environnement des Îles-de-la-Madeleine (2012). Plan stratégique d'intervention en environnement pour le territoire des Îles de la Madeleine [en ligne] <http://psie-tim.attentionfragiles.org>

2.0 La vision

Le plan d'action découle d'une vision collective et concertée sur la biodiversité développée et intégrée par les partenaires au cours de la démarche. Cette dernière comprend trois orientations visant ultimement à faire des Îles-de-la-Madeleine un territoire à haute diversité biologique qui pourrait devenir une référence au Québec, au Canada et même ailleurs : des îles modèles. La formulation privilégiée dans les énoncés de la vision a été suggérée par les participants à la démarche pour souligner le fait que maintenir la biodiversité aux Îles-de-la-Madeleine est une démarche collective qui demande l'engagement et la responsabilisation de tous. Tout d'abord, cette vision englobe un volet sensibilisation qui concerne l'engagement des citoyens et visiteurs du territoire; un second volet porte sur la préservation des milieux naturels incluant les biens et services écologiques qu'ils offrent; et un dernier volet s'appuie sur l'utilisation de différents outils de gestion intégrée du territoire. Les actions découlant du plan doivent permettre d'intégrer cette vision dans notre quotidien comme citoyen, visiteur, utilisateur, intervenant ou organisme environnemental et ainsi permettre d'atteindre l'objectif de faire des Îles-de-la-Madeleine un territoire à haute diversité biologique.

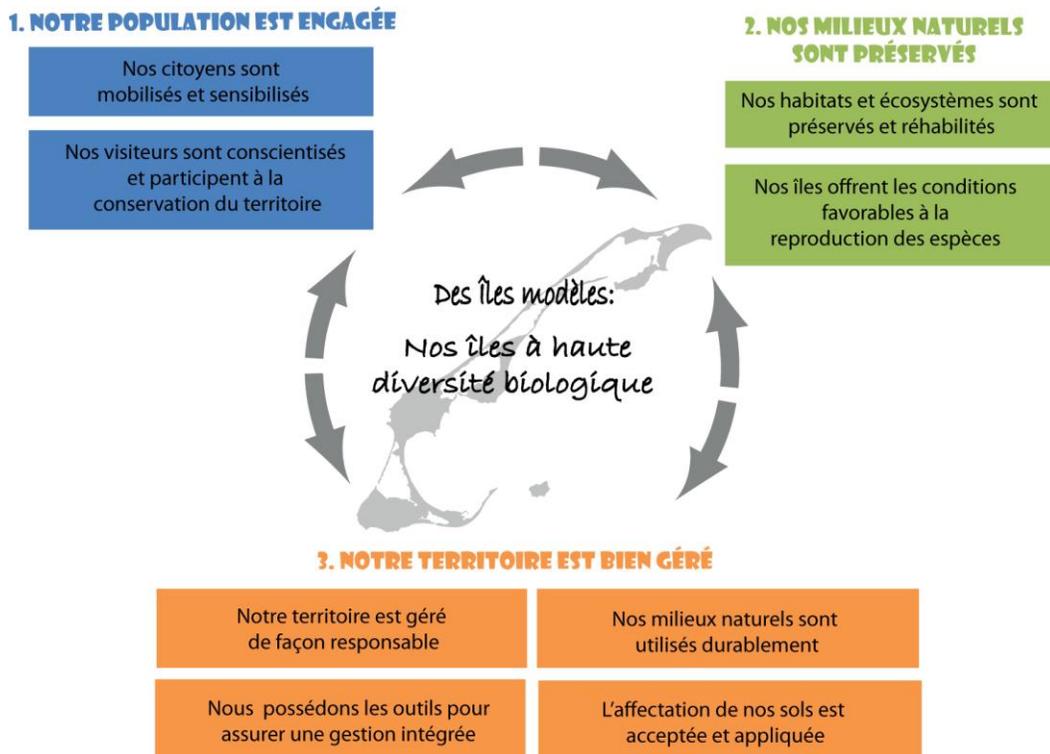


FIGURE 1. VISION CONCERTÉE POUR LE MAINTIEN DE LA BIODIVERSITÉ AUX ÎLES-DE-LA-MADELEINE

À partir des trois orientations de la vision commune, huit objectifs concertés ont été définis et dix-neuf actions globales ont été ciblées et présentées dans les tableaux synthèses suivants. Chacune des actions a, par la suite, été développée en fiches exploratoires détaillées (annexe 2) qui regroupent différents moyens permettant de les réaliser et d'atteindre les objectifs. Les différentes fiches pourront être utilisées comme point de départ pour l'élaboration d'éventuels projets portés directement par Attention Fragîles, appuyé par un/des partenaires, ou encore portés par un autre organisme partenaire avec l'appui d'Attention Fragîles.

Le plan d'action est le reflet des visions, des objectifs, des mandats et de la volonté des gens présents et des secteurs qu'ils représentaient lors des différentes activités ayant mené à l'élaboration du plan. Loin d'être exhaustif pour le maintien global de biodiversité des Îles-de-la-Madeleine, ce plan d'action

constitue un excellent point de départ concerté visant l'atteinte de ce but. Ainsi, les moyens exposés pour réaliser les actions ne sont pas finaux et pourront être bonifiés au fil du temps. Également, parmi les actions ou moyens proposés, certains viennent simplement appuyer des projets qui sont déjà en cours tandis que d'autres visent plutôt à préparer, poser les bases ou conscientiser la population afin de proposer d'ici cinq ans des projets concrets qui viendront répondre plus directement à certaines problématiques identifiées aux ateliers (ex. agriculture, la diversité alimentaire, la génétique des semences, l'utilisation des sols) ou d'autres identifiées dans le PSIE.

Tel que mentionné précédemment, nous n'avons pas la prétention de présenter un plan d'action totalement exhaustif. En effet, le secteur agricole est un des secteurs que nous aurions souhaité aux tables des discussions et qui n'y était malheureusement pas adéquatement représenté. Pour des raisons qui nous échappent encore à ce jour, les producteurs agricoles semblent ne pas se sentir concernés par une démarche qui vise le maintien de la biodiversité. Tous les partenaires présents lors des deux ateliers s'entendent sur l'importance d'une saine production agricole sur le territoire et favorisent la consommation alimentaire axée sur un approvisionnement local ancré sur des pratiques durables. Par contre, il semble toujours exister un fossé entre le monde agricole et le concept de biodiversité ainsi qu'une incompréhension mutuelle des secteurs agricole et environnemental. L'une des étapes indispensables pour tenter de combler ce fossé serait de promouvoir l'intégration de ces deux secteurs en passant par une meilleure représentation de chacun d'eux au sein des tables de discussion de chaque secteur. En plus de faciliter les échanges et permettre le rapprochement des deux parties concernées, cela permettrait d'améliorer considérablement l'état des connaissances de tout un chacun. En raison de cet état de fait, aucune action spécifique au monde agricole sur le territoire n'a pu être clairement identifiée dans ce plan d'action bien qu'il en soit fait mention dans la vision globale. Il s'agira donc, au cours des cinq prochaines années, de poser les bases adéquates et procéder à une mise à niveau des connaissances respectives, d'entamer les discussions, de mieux comprendre les secteurs et enjeux réciproques avant d'être en mesure de pouvoir agir plus concrètement par des actions précises.

2.1 Notre population est engagée

Afin de limiter des attitudes réfractaires au sein de la population locale, des instances locales ou des visiteurs face à certaines modifications de leur comportement lors de la pratique d'activité ou dans leur prise de décision, il est impératif de favoriser une approche participative. Cette approche sous-entend d'impliquer les gens dans les changements, dans les décisions, mais aussi de les informer, les instruire, les valoriser dans leurs actions positives, les conscientiser et leur offrir la possibilité d'en faire un peu plus pour s'engager à maintenir l'intégrité de notre environnement. Mais comment y parvenir?

Objectif 1.1 Mettre en valeur les initiatives favorisant le maintien de la biodiversité sur le territoire

Afin d'engager la population, il serait opportun de faire valoir tout d'abord toute l'importance du travail de concertation réalisé par les acteurs du secteur de l'environnement aux Îles-de-la-Madeleine pour atteindre globalement un même objectif : une utilisation durable de l'environnement. Également, bien que la solidarité et la coopération entre les acteurs du secteur de l'environnement sur le territoire soient tangibles, elles pourraient être bonifiées. Par exemple, par un plus grand partage d'informations découlant de projets spécifiques menés par les acteurs, des rencontres plus régulières du Groupe de Référence en Environnement (GRE)¹⁰ et par une plus grande coordination des plans d'action respectifs.

De plus, afin de mieux intégrer la population dans une démarche globale du maintien de la biodiversité et une utilisation durable du territoire, il est aussi souhaitable de pouvoir valoriser les gestes individuels ou collectifs qui leur sont favorables. Cela constitue d'ailleurs un des aspects importants clairement identifiés par les participants à la démarche du projet. En mettant l'accent sur les

¹⁰ Réuni par la Conférence régionale des élus de la Gaspésie et des Îles (Claude Richard), le groupe est composé des directeurs et présidents de la Société de conservation, du Comité ZIP et d'Attention Fragiles, du directeur du Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes et du chef du service d'urbanisme de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine.

gestes positifs, en les valorisant et en diffusant l'information, il est possible de créer un effet d'entraînement généralisé. Différents moyens sont d'emblé identifiés pour y parvenir, tels que, par exemple, la rédaction d'articles d'intérêt ou la création de capsules vidéo formatrices. Ces outils pourraient ensuite être diffusés au grand public sur le Web. Également, la reconnaissance publique des instigateurs par l'attribution de Méritas environnementaux semble faire l'unanimité comme incitatif au changement. Les Méritas environnementaux ont été instaurés il y a plusieurs années, mais ont été délaissés depuis 2010 faute de temps et de moyens. En renouant avec ce concept et en le bonifiant pour en faire un événement majeur aux Îles-de-la-Madeleine, cela pourrait inciter davantage la population locale, les visiteurs, les organismes, les instances locales, les entreprises et tous ceux et celles pour qui l'environnement tient une place assez importante à s'impliquer concrètement.

Objectif 1.2 Favoriser l'engagement de la population locale et des visiteurs par l'amélioration de leur connaissance de la biodiversité

L'amélioration des connaissances peut favoriser l'engagement d'une population par une prise de conscience de son pouvoir d'action, mais aussi par une prise de conscience de l'importance de ses impacts, positifs ou négatifs, sur l'environnement dans lequel elle évolue. Toutefois, la faible diffusion de l'information concernant la biodiversité du territoire des Îles-de-la-Madeleine et le manque de connaissances de la population sur le sujet sont deux éléments qui ont été identifiés au cours de la démarche. Ainsi, toute action ou tout moyen favorisant l'élargissement des connaissances de la population locale et des visiteurs ne peut être que bénéfique pour le maintien de la biodiversité du territoire. Cet objectif final pourrait être atteint, par exemple, par l'élaboration et la diffusion d'un calendrier axé sur la biodiversité, par la compilation de documents (rapports de recherche, bilans, inventaires, etc.) sur le sujet en une banque de références communes, par la réédition d'outils de sensibilisation, par la rédaction et la diffusion d'articles sur la biodiversité, par l'augmentation de l'offre de formation en environnement et même par l'organisation de sortie-terrain. Ces moyens doivent être mis en place, parfois de manière soutenue, pour

que le plus grand nombre d'individus puisse prendre conscience de la valeur et de la richesse des éléments présents sur le territoire et développe le désir de contribuer au maintien de leur intégrité en réalisant quels sont ses impacts sur la biodiversité.

Objectif 1.3 Contribuer à la prise de conscience individuelle et collective de nos impacts réels sur la biodiversité locale

De plus, pour maintenir la biodiversité d'un milieu donné, il est primordial de conscientiser les différents groupes d'utilisateurs de ce milieu aux impacts de leurs activités sur les écosystèmes qui le compose. Les Îles-de-la-Madeleine constituent un territoire exigu pour lequel les usages sont nombreux et où les écosystèmes diversifiés sont en étroite communication. Il est donc très important de renforcer la sensibilisation de la population locale et des visiteurs aux impacts de leur comportement et leur pratique sur la biodiversité. Cet aspect est d'ailleurs ressorti clairement au cours de la démarche. Néanmoins, une quantification objective des impacts de l'utilisation et de l'usage du territoire devrait être réalisée à court terme pour établir un bon diagnostic de la situation. Une fois le diagnostic établi, il sera plus facile de mesurer l'effet d'interventions auprès des clientèles concernées. Il importera alors de suivre l'évolution des impacts au fil du temps. Enfin, il est primordial de s'assurer de la continuité des actions de sensibilisation et il apparaît nécessaire d'adapter les messages de sensibilisation aux groupes d'utilisateurs. De plus, pour s'assurer du succès des interventions, il sera de mise de renforcer la collaboration entre les différents groupes d'utilisateurs et le secteur environnemental.

Le tableau suivant présente succinctement les actions qui pourront être réalisées en lien avec la première orientation de la vision commune. Pour prendre connaissance plus en détail des moyens qui ont été identifiés pour chacune des actions, veuillez vous référer à l'annexe 2 du présent document.

Actions	Partenaires potentiels	Échéancier
Orientation 1. Notre population est engagée		
Objectif 1.1 Mettre en valeur les initiatives favorisant le maintien de la biodiversité sur le territoire		
1. Renforcer la coopération entre les différents acteurs et partenaires impliqués en environnement	AF, Comité ZIP, SCÎM, CERMIM, municipalité des Îles-de-la-Madeleine, MERINOV	0-2 ans
2. Favoriser et valoriser les initiatives individuelles locales optimisant la biodiversité	AF, population, centres d'éducation, garderie publique ou privée, camp de jour, associations, entreprises locales, ATR, service communication de la municipalité des Îles-de-la-Madeleine, maisons de production, médias	0-2 ans
3. Reconnaître les actions favorisant la biodiversité et en récompenser publiquement les instigateurs	AF, SCÎM, Comité ZIP, CERMIM, MERINOV, ATR, centres d'éducation, garderie publique ou privée, camp de jour, associations, entreprises favorisant des pratiques durables	0-2 ans
Objectif 1.2 Favoriser l'engagement de la population locale et des visiteurs par l'amélioration de leur connaissance de la biodiversité		
4. Rassembler, synthétiser et diffuser l'information sur la biodiversité et les enjeux environnementaux à l'échelle locale, provinciale, nationale et mondiale	AF, Comité ZIP, SCÎM, municipalité des Îles-de-la-Madeleine, CSÎ, Québec en forme, Les Îles en forme et en santé, médias, Groupe CTMA	0-2 ans
5. Rassembler l'information concernant la biodiversité et les enjeux environnementaux du territoire en une banque globale de références et favoriser son accessibilité	AF, municipalité des Îles-de-la-Madeleine, Comité ZIP, CERMIM, MERINOV, centres d'éducation, UQAR (AMP), chercheurs	0-5 ans
6. Soutenir et augmenter l'offre locale de formations en environnement	AF, SCÎM, MDDEFP, centres d'éducation, groupes d'utilisateurs, association locale, ATR, CLE, Groupe CTMA	0-3 ans
Objectif 1.3 Contribuer à la prise de conscience individuelle et collective de nos impacts réels sur la biodiversité locale		
7. Conscientiser les différents utilisateurs/usagers du milieu aux impacts directs et indirects de leurs activités sur la biodiversité locale	AF, SCÎM, Comité ZIP, associations ou regroupement d'utilisateurs/usagers, ATR, CERMIM, Groupe CTMA	0-4 ans
8. Inciter les visiteurs à participer activement au maintien de la biodiversité locale	AF, ATR, municipalité des Îles-de-la-Madeleine, entreprises touristiques, Parc de Gros-Cap, centres d'éducation, Groupe CTMA	0-2 ans

TABLEAU 1. SYNTHÈSE DU PLAN D'ACTION POUR LE MAINTIEN DE LA BIODIVERSITÉ DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE - ORIENTATION 1

Note : « partenaires potentiels » représente la liste de partenaires ciblés comme pouvant être impliqués dans un ou plusieurs projets, l'ordre n'a pas d'importance particulière en termes d'implication.

2.2 Nos milieux naturels sont préservés

Les milieux naturels présents aux Îles-de-la-Madeleine sont diversifiés et revêtent d'une grande importance écologique. Tout d'abord, on y retrouve un milieu marin côtier relativement sain favorisant un riche développement d'algues ou de plantes marines. De plus, le territoire bénéficie d'un milieu extracôtier riche (plateau madelinien) soutenant un développement planctonique important. Ces deux milieux, en plus d'assurer une excellente production primaire, offrent des sources d'alimentation essentielles, des aires de repos, des sites de nidification, des sites de croissances ou des sites de frai pour de nombreuses espèces faunistiques (oiseaux marins et extracôtiers, invertébrés marins, poissons, mammifères marins, etc.). De plus, on dénombre sur l'archipel plusieurs plans d'eau intérieurs (lagunes et baies) qui constituent des milieux plus abrités, moins profonds, moins salés, de température plus chaude et qui sont généralement plus productifs que le milieu marin. Tout ceci permet une unique diversification de l'offre d'habitats, de sites de reproduction et sites de croissance qui favorise l'établissement de nombreuses espèces sur le territoire en plus d'attirer bon nombre d'espèces migratrices. Toutefois, le milieu marin du territoire, tout comme la plupart des mers du globe, démontre certains signes d'essoufflement, accentués depuis les années 1970, de quelques espèces marines exploitées commercialement. De plus, au cours des dernières années, le milieu marin et les plans d'eau intérieurs sont malheureusement confrontés à une pression supplémentaire : la présence d'espèces aquatiques envahissantes, qui constitue d'ailleurs actuellement un sujet préoccupant pour plusieurs acteurs.

Le territoire compte également sur la présence de milieux humides, riches et diversifiés (marais, marécages, tourbières, étangs et prés humides) qui fournissent un habitat à une faune et une flore riches d'une grande importance pour la toile alimentaire en plus de constituer un système de filtration qui assure la qualité de l'eau potable. Certains de ces milieux sont des sites très productifs en petits fruits, intéressants pour la chasse sportive (aires d'alimentation, de repos et nidification pour la sauvagine) et la pêche sportive (aires de reproduction).

De plus, les milieux dunaires, omniprésents aux Îles-de-la-Madeleine, offrent un milieu de vie spécifique qui abrite une faune et une flore diversifiés et unique au Québec. Les insectes y sont nombreux et des milliers d'oiseaux migrateurs, dont plusieurs nicheurs réguliers, fréquentent les dunes et les îlots sablonneux. Les cordons dunaires, en plus d'offrir ces milieux de vie particuliers, protègent les terres intérieures contre les vents et les inondations, créent et maintiennent en place les lagunes, les baies et les bassins.

En ce qui concerne les milieux forestiers, bien que relativement rares, ils offrent abri, protection et nourriture à une diversité d'oiseaux, plantes, lichens, champignons et mammifères.

Ainsi, afin de « préserver », il importe de bien définir et connaître ce qui doit être préservé. Également, il est primordial de suivre l'évolution la biodiversité en temps réel. La prochaine section est une proposition de réponse à quelques-unes de ces questions fondamentales.

Objectif 2.1 Favoriser l'accroissement du niveau de connaissance de notre biodiversité locale et de ses différentes composantes

Nous avons une bonne connaissance des écosystèmes qui composent l'archipel. Toutefois, pour mieux préserver ces écosystèmes, il importe d'en approfondir certains aspects et s'assurer d'une diffusion adéquate de ce savoir nouveau au sein de la population locale et auprès des visiteurs. Par exemple, il existe un peu partout dans le monde des réseaux citoyens d'observation en ligne sur différents éléments composant les écosystèmes qui peuvent représenter un bel outil pour approfondir les connaissances des espèces sur un territoire. En effet, ils constituent des opportunités pour les citoyens de participer à la collecte d'informations sur des espèces ciblées tout en apprenant davantage sur celles-ci. Ces réseaux offrent aussi des possibilités de créer des activités d'observation pouvant mobiliser une partie de la population et rassembler des données importantes pour la biodiversité. Que ce soit par l'augmentation de la participation à ces réseaux d'observation existants ou par la création d'un réseau d'observation local, cela contribuera certainement à parfaire les connaissances

générales de la biodiversité du territoire. Néanmoins, il serait plus intéressant de pouvoir regrouper toutes ces informations, les cartographier et les présenter dans un atlas de la biodiversité des Îles-de-la-Madeleine à l'instar de ce qui existe au niveau du Québec et au niveau mondial. Un atlas permettrait de compiler et documenter les observations des citoyens sur les plantes, les insectes, les oiseaux, les amphibiens, les poissons ou les mammifères marins présents dans la région. Un tel atlas peut devenir avec le temps un outil de sensibilisation, de formation participative et de promotion efficace pour la biodiversité des Îles-de-la-Madeleine.

Notre territoire et sa biodiversité sont le sujet de nombreuses études scientifiques effectuées par des équipes de recherches locales et externes. Il serait important de colliger l'information et de regrouper les résultats de recherches pour faciliter la compréhension globale des différents écosystèmes des Îles-de-la-Madeleine. Cette compilation, sur support informatique et idéalement disponible en ligne, faciliterait les prises de décisions liées à l'environnement, orienterait les futures recherches et favoriserait d'éventuels partenariats entre les équipes de recherches. Tout ceci pourrait même conduire un jour au premier forum scientifique international sur la biodiversité des Îles-de-la-Madeleine.

Objectif 2.2 Mise en valeur, maintien et augmentation de la biodiversité des milieux naturels

Chacun de nous, comme citoyens, utilisateurs et usagers du territoire, peut jouer un rôle dans la préservation de la biodiversité, selon ce qu'elle représente pour nous, en réduisant nos impacts lors de la pratique de nos activités. Plusieurs pistes de solutions sont déjà identifiées et certaines actions sont d'ores et déjà en cours de réalisation avec quelques groupes ciblés. Il est alors important de profiter de la conjoncture pour agir concrètement au maintien de la biodiversité locale.

Les Îles-de-la-Madeleine sont un incroyable joyau de la biodiversité; le territoire comprend une réserve nationale de la faune, une réserve écologique, six habitats floristiques et quatorze zones importantes pour la conservation des oiseaux du Canada. La méconnaissance de ces statuts particuliers concernant des portions

précises de notre territoire, en terres publiques, et de leur importance peut occasionner des problématiques de conservation. Par exemple, on peut noter une problématique concernant la coopération de certains citoyens ou visiteurs dans le respect de la réglementation ou de mesures particulières à prendre lorsque l'on se situe à l'intérieur ou à proximité de ces zones. Plus spécifiquement, des problèmes de conservation et protection du territoire de la Pointe de l'Est ont été soulevés au cours de la démarche sur lesquels il est urgent d'agir. Il importe donc de soutenir et collaborer à leur protection, notamment en diffusant l'information les concernant.

De plus, certaines propriétés privées du territoire s'avèrent être des habitats indispensables pour certaines espèces en péril. La Société de conservation des Îles-de-la-Madeleine (SCÎM) œuvre à la conservation de tels habitats depuis 1997. Bien que cet organisme soit bien implanté dans l'archipel, Attention Fragîles peut contribuer à soutenir, à favoriser et à valoriser la protection de ces terres en collaborant avec la SCÎM, surtout en ce qui concerne la sensibilisation et la conscientisation des propriétaires privés.

En ce qui concerne la gestion globale du territoire, les premières phases pouvant conduire à la création d'un Parc régional ont été entamées. La mise en place d'un Parc régional viserait à faciliter la gestion des terres publiques dont l'Agglomération des Îles-de-la-Madeleine a été mandatée, suite à l'imminente signature de la *Convention de gestion territoriale*. Il est donc primordial de s'assurer que l'objectif de conservation de la biodiversité demeure une priorité dans la poursuite de la démarche.

Tout comme pour la précédente section, le tableau qui suit présente succinctement les actions qui pourraient être réalisées, mais cette fois en lien avec la seconde orientation de la vision commune. Pour prendre connaissance plus en détail des moyens qui ont été identifiés pour chacune des actions, veuillez vous référer à l'annexe 2 du présent document.

Actions	Partenaires potentiels	Échéancier
Orientation 2. Nos milieux naturels sont préservés		
Objectif 2.1 Favoriser l'accroissement du niveau de connaissance sur notre biodiversité locale et ses différentes composantes		
9. Favoriser et faciliter le rapport d'observations d'espèces sur le territoire, leur compilation et leur diffusion	AF, CERMIM, Comité ZIP, SCÎM, Réseaux d'observation citoyens provinciaux, nationaux et mondiaux, MDDEFP, UQAR (AMP), Environnement Canada, MPO, Comité ZIP, secteur des pêches et de la mariculture, secteur du transport, secteur touristique, associations locales, usagers des marinas, centres d'éducation, Groupe CTMA, ATR	0-5 ans
10. Orienter et encourager les études scientifiques sur le territoire	AF, CERMIM, Comité ZIP, SCÎM, MERINOV, centres d'éducation locaux et externes, Carrefour jeunesse emploi, CLE	0-3 ans
Objectif 2.2 Mise en valeur, maintien et augmentation de la biodiversité des milieux naturels		
11. Poursuivre les efforts de collaboration avec les différents utilisateurs/usagers	AF, Comité ZIP, SCÎM, municipalité des Îles-de-la-Madeleine, Club VTT, Comité de la Pointe de l'Est, associations locales, utilisateurs ou écoles de sports de glisse, entreprises touristiques, producteurs et transformateurs bioalimentaires locaux, ATR, Groupe CTMA	0-4 ans
12. Soutenir et collaborer à la protection des zones riches en biodiversité sur le territoire ou détenant un statut de protection particulier	AF, Comité de gestion de la Pointe de l'Est, municipalité de Grosse-Île, MDDEFP, CERMIM, MRN, Salicorne, propriétaires privés, CCR, Comité ZIP, SCÎM, Club VTT des Îles-de-la-Madeleine, utilisateurs/usagers du milieu, Environnement Canada, Club d'ornithologie des Îles-de-la-Madeleine, ATR, UQAR (AMP), Groupe CTMA	0-2 ans
13. Soutenir, favoriser et valoriser la protection de la biodiversité sur les propriétés privées	SCÎM, AF, Comité ZIP, propriétaires privés, municipalité des Îles-de-la-Madeleine	0-3 ans
14. Contribuer aux démarches visant la création d'un Parc régional en s'assurant que sa mise en place maximise le maintien de la biodiversité du territoire	Agglomération des Îles-de-la-Madeleine, AF, CERMIM, Comité ZIP, SCÎM, ATR, CREGIM, population	0-5 ans

TABLEAU 2. SYNTHÈSE DU PLAN D'ACTION POUR LE MAINTIEN DE LA BIODIVERSITÉ DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE - ORIENTATION 2

Note : « partenaires potentiels » représente la liste de partenaires ciblés comme pouvant être impliqués dans un ou plusieurs projets, l'ordre n'a pas d'importance particulière en termes d'implication.

2.3 Notre territoire est bien géré

Plusieurs obstacles peuvent ralentir l'application de la vision commune et limiter la réalisation des actions ciblées dans le plan pour maintenir la biodiversité du territoire. Qu'il s'agisse de gouvernance, de planification du territoire et de son occupation ou d'outils concertés, ils sont nécessaires pour vivre durablement sur l'archipel. Quelques pistes d'action ont déjà été ciblées par les participants à la démarche pour parvenir à gérer le territoire de façon responsable et durable.

Objectif 3.1 Collaborer à l'application de règlements en vigueur touchant l'environnement sur le territoire

Afin de faciliter la gestion durable du territoire, les instances municipales se sont engagées à contrer certaines problématiques environnementales, ou, dans certains cas, se sont même dotées de règlements précis touchant celles-ci. C'est le cas, entre autres, en ce qui concerne le traitement individuel des eaux usées sur le territoire et les dépotoirs clandestins. Cependant, pour faciliter l'application de ces règlements, il convient de collaborer aux démarches en cours pour minimiser le délai dans leur application et en améliorer certains aspects au besoin.

Objectif 3.2 Favoriser l'optimisation de démarches concertées et intégrées en environnement

Entre 2010 et 2012, un important exercice de mobilisation et de concertation entre les groupes clés d'intervenants en environnement et différentes instances a été effectué. Cette démarche s'est soldée par la rédaction du Plan Stratégique d'Intervention en environnement (PSIE). Afin que le PSIE fasse partie intégrante des actions environnementales sur le territoire, il est recommandé de faciliter son appropriation par les acteurs locaux et régionaux pour leur permettre ensuite d'ancrer leurs politiques et leurs travaux dans cette vision cohérente, partagée et stratégique du territoire.

De plus, pour faciliter la réalisation de démarches concertées et intégrées en environnement, il est tout d'abord souhaitable de compter sur une structure qui favorise cette concertation au sein même de la population. Il est important que

cette structure d'échanges et de concertation en place sur le territoire soit bien identifiée, publicisée et utilisée par la population. Par exemple, les Comités de gestion intégrée des plans d'eau intérieurs, ou une nouvelle structure de concertation inspirée de ces comités, pourraient être ravivés. Dans le même ordre d'idée, il est à noter que suite aux ateliers sur le maintien de la biodiversité des Îles-de-la-Madeleine, le Comité de conservation et restauration (Comité CCR) a été mis en place. En plus d'Attention Fragiles qui, pour l'instant en assure la coordination, la municipalité des Îles-de-la-Madeleine y est représentée, le Club-VTT des Îles et d'autres partenaires adeptes de véhicules hors route. Des travaux de ce comité ont abouti divers projets qui seront réalisés en 2014 selon le financement accordé. Une réflexion sera bientôt nécessaire pour bien positionner ce comité par rapport aux anciens comités de gestion intégrée ou toute autre structure de concertation qui engloberait plus de secteurs et d'utilisateurs.

Objectif 3.2 Financer les dépenses en environnement aux Îles-de-la-Madeleine

Le nerf de la guerre, l'élément essentiel pour le maintien de la biodiversité des Îles-de-la-Madeleine : mettre en place un mode de financement récurrent pouvant couvrir les dépenses liées au secteur de l'environnement aux Îles. Le financement de projets de sensibilisation, de protection de l'environnement, de restauration ou de mise en valeur de milieux de forte biodiversité, d'entretien d'infrastructures ou de suivi de mesures mises en place dans le milieu est de plus en plus difficile et devient un frein à la bonne gestion intégrée de notre territoire. L'exploration concrète de mesure de financement devient désormais un impératif pour s'attaquer à cette problématique. Comme la biodiversité est un concept qui rallie la majorité des intervenants en environnement, la population locale et les visiteurs, mais qui intéresse aussi une grande partie de la population mondiale, il devient alors intéressant de réfléchir à un concept de financement collectif entre les différents organismes environnementaux et partenaires du milieu pour s'assurer de la disponibilité de fonds pour la réalisation de projets environnementaux.

Tout comme pour les précédentes orientations, un tableau synthèse suit cette section et pour plus de détails sur les moyens identifiés pour chacune des actions, veuillez vous référer à l'annexe 2 du présent document.

TABLEAU 3. SYNTHÈSE DU PLAN D'ACTION POUR LE MAINTIEN DE LA BIODIVERSITÉ DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE - ORIENTATION 3

Actions	Partenaires potentiels	Échéancier
Orientation 3. Notre territoire est bien géré		
Objectif 3.1 Collaborer à l'application de règlements en vigueur sur le territoire en lien avec l'environnement		
15. Collaborer à la résolution de la problématique du traitement individuel des eaux usées sur le territoire	Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, AF, CERMIM, Comité ZIP, SCÎM, contribuables	0-5 ans
16. Collaborer à la résolution de la problématique des dépotoirs clandestins	Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, AF, CERMIM, Comité ZIP. SCÎM, population	0-3 ans
Objectif 3.2 Favoriser l'optimisation de démarches concertées et intégrées en environnement		
17. Favoriser l'appropriation du PSIE par les acteurs locaux et régionaux pour leur permettre d'ancrer leurs politiques et leurs travaux dans une vision cohérente, partagée et stratégique du territoire des Îles-de-la-Madeleine	AF, Centre d'étude collégiale des Îles-de-la-Madeleine, CERMIM, Comité ZIP, CREGIM, municipalité des Îles-de-la-Madeleine-service d'aménagement et d'urbanisme, SCÎM	0-1 an
18. Contribuer à mettre en place une structure de concertation en environnement qui intègre la population	Comité ZIP, AF, municipalité des Îles-de-la-Madeleine, MRN, SCÎM, utilisateurs des plans d'eau, groupes et associations locales	0-2 ans
Objectif 3.3 Financer les dépenses en environnement aux Îles-de-la-Madeleine		
19. Collaborer à la mise en place d'un dispositif collectif de financement des dépenses en environnement	AF, Comité ZIP, SCÎM, Agglomération des Îles-de-la-Madeleine, entreprises locales, artistes, sportifs, visiteurs	0-5 ans

Note : « partenaires potentiels » représente la liste de partenaires ciblés comme pouvant être impliqués dans un ou plusieurs projets, l'ordre n'a pas d'importance particulière en termes d'implication.

3.0 Prochaines étapes

Les prochains efforts seront consacrés à la mise en œuvre de ce plan d'action. Il faudra veiller à conserver la solidarité et la concertation dont nous avons pu bénéficier au cours de la démarche. Nous devons garder à l'esprit la vision commune développée lors des ateliers afin qu'elle oriente les actions qui permettront l'atteinte des objectifs que nous nous sommes donnés. De plus, il sera indispensable de s'assurer de l'omniprésence du PSIE sur lequel nous devons nous appuyer. Cet outil concerté et tout le processus l'entourant nous permettront fort probablement de coordonner nos actions avec celles des partenaires en environnement, ce qui fait de *l'action #17*¹¹, déjà amorcée, un élément clé du plan d'action.

Les projets découlant de ce plan d'action pourraient éventuellement être menés ou soutenus par Attention Fragiles en collaboration et en concertation avec ses partenaires, à partir des fiches exploratoires détaillées (annexe 2), selon les ressources financières et humaines disponibles. Pour assurer une continuité dans les actions, un effort ininterrompu en sensibilisation et une meilleure gestion du secteur environnemental sur le territoire, il serait souhaitable de pouvoir atteindre un stade d'autofinancement. Enfin, pour parvenir à réaliser l'ensemble des moyens identifiés, il est impératif de réfléchir rapidement avec les partenaires sur les différentes possibilités de financement des dépenses en environnement (*action # 19*).

En parcourant les fiches exploratoires détaillées, vous serez en mesure de constater que certaines actions (*action # 17*), ou certains moyens sont déjà en cours (*action # 11*, CCR). De plus, d'autres actions pourront être mises au cœur de notre quotidien (*action #1, 2, 3, 4*) rapidement. Les besoins financiers, les besoins en ressources humaines et les échéanciers plus précis pour permettre la réalisation des actions figurant au plan d'action devront être définis par les partenaires qui s'impliqueront au fur et à mesure que les projets prendront forme. Certains moyens ou actions sont facilement réalisables, demandent peu de financement et de ressources humaines tandis que d'autres pourraient s'inscrire dans des projets de moyenne (ex. *action # 6, 7, 8*) et grande envergure

¹¹ Vous référez aux tableaux synthèses respectifs : actions # 1-8 p.14, actions # 9-14 p. 19 et actions 15-19 p. 22

(ex. *action # 5, 9, 10, 19*) puisqu'ils peuvent demander un financement plus important ou plus de temps pour leur mise en place. Pour certaines actions, Attention Fragîles agira comme soutien à d'autres partenaires porteur de dossiers spécifiques particulièrement en ce qui concerne des zones détenant des statuts de protection (*action # 12*), les terrains privés (*action # 13*), les dossiers municipaux incluant la possibilité de la création d'un parc régional (*action # 14*), le traitement des eaux usées (*action # 15*), la problématique des dépotoirs clandestins (*action # 16*) ainsi que toute la question de la consolidation d'une structure de concertation (*action # 18*).

4.0 Conclusion

Une année de travail en concertation avec les acteurs en environnement des Îles-de-la-Madeleine et les partenaires fut requise pour parvenir à présenter un plan d'action concerté et structuré qui vise le maintien de la biodiversité du territoire. La vision commune ressortie au cours de la démarche en dit long sur le travail qui reste à faire, mais aussi sur l'espoir des gens qui y ont participé; des îles modèles, nos îles à haute diversité biologique; notre population est engagée, nos milieux naturels sont préservés, notre territoire est bien géré. Il faut un début à tout et ce plan d'action constitue un excellent point de départ pour permettre de maintenir cette riche biodiversité présente sur notre territoire. Attention Fragîles poursuivra au cours des prochaines années le travail amorcé en collaboration et en concertation avec les partenaires. L'organisme visera l'application du plan d'action dans la mesure de ses objectifs, de ses mandats et dans la mesure du soutien financier et humain disponible.

« You live in a beautiful place! The Magdalen Islands are fortunate to have people like you caring about its biodiversity and protection. »¹²

-Michael Murray, ancien surintendant du parc Cape Hatteras National Seashore

¹² Michael Murray, ancien surintendant du parc Cape Hatteras National Seashore aux États-Unis, (Extrait Heidelberg, C., 2014. *Atelier de travail II : Maintenir la biodiversité aux Îles-de-la-Madeleine*, Bilan, p.3)

1. NOTRE POPULATION EST ENGAGÉE

1.1 Mettre en valeur les initiatives favorisant le maintien de la biodiversité sur le territoire

1. Renforcer la coopération entre les différents acteurs et partenaires impliqués en environnement
2. Favoriser et valoriser les initiatives individuelles locales optimisant la biodiversité
3. Reconnaître les actions favorisant la biodiversité et en récompenser les instigateurs

1.2 Favoriser l'engagement de la population locale et les visiteurs par l'amélioration des connaissances de la biodiversité

4. Rassembler, synthétiser et diffuser l'information sur la biodiversité et les enjeux environnementaux à l'échelle locale, provinciale, nationale et mondiale
5. Rassembler l'information concernant la biodiversité et les enjeux environnementaux du territoire en une banque globale de références et favoriser son accessibilité
6. Soutenir et augmenter l'offre locale de formations en environnement

1.3 Contribuer à la prise de conscience individuelle et collective de nos impacts réels sur la biodiversité locale

7. Conscientiser les différents utilisateurs/usagers du milieu aux impacts directs et indirects de leurs activités sur la biodiversité locale
8. Inciter les visiteurs à participer activement au maintien de la biodiversité

2. NOS MILIEUX NATURELS SONT PRÉSERVÉS

2.1 Favoriser l'accroissement du niveau de connaissance sur notre biodiversité locale et ses différentes composantes

9. Favoriser et faciliter le rapport d'observations d'espèces sur le territoire, leur compilation et leur diffusion
10. Orienter et encourager les études scientifiques sur le territoire

2.2 Mise en valeur, maintien et augmentation de la biodiversité des milieux naturels

11. Poursuivre les efforts de collaboration avec les différents utilisateurs/usagers
12. Soutenir et collaborer à la protection de zones riches en biodiversité sur le territoire ou détenant un statut de protection particulier
13. Soutenir, favoriser et valoriser la protection de la biodiversité sur les propriétés privées
14. Contribuer aux démarches visant la création d'un Parc régional en s'assurant que sa mise en place maximise le maintien de la biodiversité



3. NOTRE TERRITOIRE EST BIEN GÉRÉ

3.1 Collaborer à l'application de règlements en vigueur sur le territoire en lien avec l'environnement

15. Collaborer à la résolution de la problématique du traitement individuel des eaux usées sur le territoire
16. Collaborer à la résolution de la problématique des dépotoirs clandestins

3.2 Favoriser l'optimisation de démarches concertées et intégrées en environnement

17. Favoriser l'appropriation du PSIE par les acteurs locaux et régionaux pour leur permettre d'ancrer leurs politiques et leurs travaux dans une vision cohérente, partagée et stratégique du territoire des Îles-de-la-Madeleine
18. Contribuer à mettre en place une structure de concertation qui intègre la population

3.3 Financer les dépenses en environnement aux Îles-de-la-Madeleine

19. Collaborer à la mise en place d'un dispositif collectif de financement des dépenses en environnement

FIGURE 2. SCHÉMA SYNTHÈSE DU PLAN D'ACTION POUR LE MAINTIEN DE LA BIODIVERSITÉ DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Liste des acronymes

AF : Attention FragÎles

AMP : Projet d'aire marine protégée

ATR : Association touristique régionale des Îles de la Madeleine

BGF Îles : Le Bon Goût Frais des Îles de la Madeleine

CLE : Centre local d'emploi des Îles-de-la-Madeleine

CERMIM : Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes

CGMR : Centre de gestion des matières résiduelles

CREGÎM : Conférence régionale des élus Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

CSÎ : Commission scolaire des Îles-de-la-Madeleine

GRE : Groupe de référence en environnement des Îles-de-la-Madeleine (Attention FragÎles, Centre d'étude collégiale des Îles-de-la-Madeleine, CERMIM, Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine, Conférence régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, municipalité des Îles-de-la-Madeleine-service d'aménagement et d'urbanisme, Société de Conservation des Îles-de-la-Madeleine)

MDDEFP : Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs

MERINOV : Centre d'innovation de l'aquaculture et des pêches du Québec

MPO : Pêches et Océans Canada

MRNF : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec

PSIE : Plan stratégique d'intervention en environnement sur le territoire des Îles-de-la-Madeleine

SCF : Service canadien de la faune (Environnement Canada)

SCÎM : Société de Conservation des Îles-de-la-Madeleine

TCBÎM : Table de concertation bioalimentaire des Îles-de-la-Madeleine

UQAR : Université du Québec à Rimouski

Annexe 1. Listes des participants

Atelier de travail I : Maintenir la biodiversité des Îles-de-la-Madeleine (28 février et 1er mars 2013)

Organisation

Bénard-Déraspe, Marie-Hélène - Attention FragÎles
Chevarie, Lise - Attention FragÎle
Chevrier-Turbide, Catherine - Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
Giroux, Danielle, Attention FragÎles
Giroux, Marie-Ève - Attention FragÎles
Houzeau, Renaud - Facilitateur professionnel
Leblanc, Carole - Attention FragÎles
Longuépée Luc - Attention FragÎles
Palluel, Séverine - Attention FragÎles
Solomon, Jasmine - Attention FragÎles

Conférenciers

Arsenault, Gaétan - Club VTT des Îles-de-la-Madeleine
Branchaud, Alain - Service canadien de la faune d'Environnement Canada
Clarke, Denise - Comité de gestion de la Pointe de l'Est
D'Amours, Lucie - Cégep de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine
Gagnon, Jeannot - Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
Giroux, Danielle - Attention FragÎles
Gratton, Louise - Conservation de la nature Canada
Leblanc, Donald - Association de chasseurs et pêcheurs sportifs des Îles-de-la-Madeleine
Poirier, Jacques - Association de chasseurs et pêcheurs sportifs des Îles-de-la-Madeleine
Shaffer, François - Service canadien de la faune d'Environnement Canada
Thériault, Karl - Unité régionale loisirs et sports Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine

Participants

Arseneau, Christian - Centre local de développement
Arseneau, Fanny - Vert et mer
Arseneau, Rosaire-Gil - Transport Québec
Bergeron, Josiane - Cégep de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine
Boudreau, Anne-Marie - Attachée politique de la députée provinciale
Boudreau, Benoît - Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
Boudreault, Connie - Comité de gestion de la Pointe de l'Est
Bourgeois, Serge - Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
Côté, Frédéric - Parc de Gros-Cap
Déraspe, Noémie - Escale Îles-de-la-Madeleine
Déraspe, Véronique - Société de Conservation des Îles-de-la-Madeleine
Gauthier, Raymond - Développement communautaire UnÎle

Haratsiris, Elena - Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
Jacob, Camille - Kitesurf
Jomphe, Maude - Kitesurf
Jomphe, Réal - Club de marche des Îles-de-la-Madeleine
Lapierre, Jonathan - Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
LeBlanc, Donald - Club VTT des Îles-de-la-Madeleine
Leblanc, Jean-Michel - Attaché politique du député fédéral
Leblanc, Maryse - Centre nautique l'Istorlet
Martinet, Yves - Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine
Massé, Marc-Olivier - Conférence régionale des élus Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine
Miousse, Luc - Parcs Canada
Pierre, Alice - Aquarium des Îles-de-la-Madeleine
Porowksa, Natalia - Société de Conservation des Îles-de-la-Madeleine
Renaud, Solange - Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs

Thibodeau, Mayka - Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes

Atelier de travail II : Maintenir la biodiversité des Îles-de-la-Madeleine (22 novembre 2013)

Organisation

Leblanc, Carole – Attention FragÎles
Giroux, Marie-Ève – Attention FragÎles
Heidelberger, Camille – Attention FragÎles
Salomon, Jasmine – Attention FragÎles
St-Onge, Mylaine – Attention FragÎles

Participants

Arsenault, Gaétan – Club VTT des Îles-de-la-Madeleine
Bénard-Déraspe, Marie-Hélène – Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine/Cégep
Bent, Jason – Association touristique des Îles-de-la-Madeleine
Boudreau, Anne-Marie – Attachée politique
Boudreau, Connie – Comité de la Pointe de l'Est
Boudreau, Sophie – Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
Bourgeois, Serge – Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
Clarke, Denise – Comité de la Pointe de l'Est
Déraspe, Véronique – Société de Conservation des Îles-de-la-Madeleine
Lapierre, Jonathan – Maire Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
Leblanc, Jean-Michel – Cégep
Massé, Marc-Olivier – Conférence régionale des élus Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine
Murray, Michael – Invité-conférencier
Palluel, Séverine – Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes
Poirier, Jacques – Association des chasseurs
Poirier, Mélanie – Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine

Porowska, Natalia – Bon goût frais des Îles-de-la-Madeleine
Renaud, Solange – Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs
Roy, Claude – Attention FragÎles (CA)

Sortie-terrain de l'automne 23 octobre 2013

Organisation

Giroux, Marie-Eve, Attention FragÎles
Heidelberger, Camille, Attention FragÎles

Intervenants

Bourgeois, Serge - Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
Martinet, Yves - Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine
Arsenault, Gaétan - Club VTT des Îles-de-la-Madeleine

Participants

Arseneau, Rosaire-Gil - Transport Québec
Boudreau, Anne-Marie - attachée politique de la députée Jeanine Richard
Bureau, Caroline - Environnement Canada
Chevrier, Leonard - candidat à l'élection municipale
Deraspe, Veronique - Société de Conservation des Îles-de-la-Madeleine
Haratsaris, Elena - Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
Jacob, Camille - kitesurf
Marcoux, Jean-Philippe - Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine
Massé, Marc-Olivier - agent de concertation et de développement, Conférence régionale des élus Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine
Palluel, Séverine - chargé de projet Attention Fragiles/ Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes
Pierre, Alice - directrice Aquarium des Îles-de-la-Madeleine
Porowska, Natalia - Bon goût frais des Îles-de-la-Madeleine et Société de conservation des Îles-de-la-Madeleine
Richard, Manon - attachée politique du député Philip Toone
Tabardel, Eric - plaisancier du Havre, kitesurf

Annexe 2. Fiches exploratoires détaillées

ORIENTATION 1. Notre population est engagée

Objectif 1.1 Mettre en valeur les initiatives favorisant le maintien de la biodiversité sur le territoire

ACTION 1. Renforcer la coopération entre les différents acteurs et partenaires impliqués en environnement	
<p>Cette action vise à consolider les liens déjà existants entre les organismes impliqués en environnement aux Îles-de-la-Madeleine et à en augmenter leur démonstration. La concertation actuelle et la solidarité sont visibles entre les organismes; elles se traduisent par de nombreuses collaborations dans différents dossiers ou enjeux liés en environnement et en démontrent, par le fait même, toute leur importance.</p>	
<p>Cibles : nos « bons coups » en tant qu'acteur du secteur de l'environnement</p>	<p>Partenaires : AF, Comité ZIP, SCÎM, CERMIM, municipalité des Îles-de-la-Madeleine, MERINOV</p>
<p>Moyens :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Démonstration publique des liens et du soutien entre les différents organismes environnementaux des Îles-de-la-Madeleine • Partager les initiatives, réalisations et projets menés par les partenaires par des articles ou la diffusion de documents (rapport, bilan, programme, plan d'action, stratégie, etc.) sur les réseaux sociaux, les sites WEB ou via les listes de contact courriel • Filmer certaines activités (sortie-terrain/conférences/projets) et en faire des capsules pour diffusion Web • Organiser des réunions du GRE régulières sur de courte échéance afin de faire le suivi des dossiers et de prendre positions face à certains enjeux territoriaux en lien avec la biodiversité (ex. exploration/exploitation des hydrocarbures, réintroduction du morse, etc.) • Coordonner les plans d'action des différents organismes en environnement (recommandation du PSIE) • Renforcer les liens entre le milieu environnemental et le milieu agricole (recommandation du PSIE) (ex. offrant un siège à la Table de concertation bioalimentaire des Îles-de-la-Madeleine au GRE ou joindre un représentant du secteur de l'environnement à la TCBIM) 	<p>Livrables :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présence active sur les réseaux sociaux et présence accentuée sur les sites Web respectifs • Partage d'articles sur les réalisations et projets respectifs • Diffusion rapide de la documentation environnementale locale entre partenaires et publiquement • Capsules vidéo de certaines activités (sortie-terrain entre partenaires/conférences/projets) • Organisation de rencontre du GRE/compte-rendu des réunions
<p>Période de réalisation : en continu</p>	
<p>Indicateur de performance : nombre de personnes qui ont vu les différentes publications et fréquenté les pages Facebook, nombre d'articles partagés, registre des documents partagés et source, nombre de capsules vidéo produites et diffusées, compte rendu des réunions du GRE</p>	

ACTION 2. Favoriser et valoriser les initiatives individuelles locales optimisant la biodiversité

De nombreux citoyens posent des gestes concrets pour améliorer la qualité de notre territoire et maintenir sa biodiversité. Le fait de favoriser et valoriser ces initiatives permettrait de démontrer à la population l'intérêt commun des citoyens pour la préservation d'un milieu riche, sa mise en valeur ou sa restauration.

Cibles : les « bons coups » de la population locale et les visiteurs	Partenaires : AF, population, centres d'éducation, garderie publique ou privée, camp de jour, associations, entreprises locales, ATR, service communication de la municipalité des Îles-de-la-Madeleine, maisons de production, médias
--	--

<p>Moyens :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les acteurs (citoyens, personnalité publique, groupes, associations, etc.) qui posent des gestes concrets pour le maintien de biodiversité • Par différents moyens (ex. système de veille, concours, témoignage, entrevue), favoriser la diffusion d'actions citoyennes respectueuses de l'environnement ou favorables au maintien de la biodiversité • Rédiger des articles pour valoriser les gestes significatifs • Réaliser des capsules vidéo (portraits) • Diffuser l'information (capsules et articles) sur les médias média (TVI, WEB TV, YouTube, réseaux sociaux, etc.) 	<p>Livrables :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inventaire des actions citoyennes respectueuses de l'environnement ou favorables pour le maintien de la biodiversité • Articles • Capsules vidéo
--	---

Période de réalisation : en continu

Indicateur de performance : intérêt des individus à partager leur histoire, nombre de Madelinots rencontrés, nombre d'entrevues réalisées, nombre d'articles ou capsules vidéo publiées

ACTION 3. Reconnaître les actions favorisant la biodiversité et en récompenser publiquement les instigateurs

Par le passé, la remise de Méritas environnementaux offrait l'occasion de reconnaître publiquement des gestes concrets favorables pour l'environnement réalisés par des citoyens, des organismes ou des institutions. Faute de temps et de moyens, les Méritas environnementaux ont cessé d'être attribués depuis 2010, mais sont demeurés dans la mémoire collective. Renouer avec ce concept en le bonifiant pour en faire un événement majeur insufflerait un positivisme propice au maintien de la biodiversité. Les Méritas environnementaux seraient possiblement un incitatif pour la population locale, de même que les visiteurs, à poser des gestes concrets (*voir aussi action #2*).

Cibles : la population locale et les visiteurs

Partenaires/récepteurs potentiels: AF, SCÎM, Comité ZIP, CERMIM, MERINOV, ATR, centres d'éducation, garderie publique ou privée, camp de jour, associations, entreprises favorisant des pratiques durables, etc.

Moyens :

- Créer un document officiel de mise en candidature et de méthode d'attribution des Méritas environnementaux (définition des catégories, de la marche à suivre pour la mise en candidature, prix, etc.)
- Favoriser les initiatives qui visent le maintien la biodiversité aux travers d'échanges ou projets avec les organismes, entreprises locales, associations et centres d'éducation
- Utiliser les capsules vidéo/portraits pour les nominés
- Faire participer le public en offrant la possibilité de voter pour la personnalité de l'année en environnement lors de l'événement
- Offrir la possibilité d'une nomination pour tourisme durable
- Organiser un événement annuel ou aux deux ans et en assurer sa coordination
- Publiciser les gestes posés favorables au maintien de la biodiversité

Livrables :

- Document relatif à l'organisation des Méritas environnementaux
- Organisation de l'événement
- Document relatif à l'attribution des Méritas environnementaux (ex. portraits des nominés)
- Couverture médiatique
- Compilation de vote
- Partage sur les réseaux sociaux et site Web

Période de réalisation : annuel ou bisannuel

Indicateurs de performance : récurrence de l'événement, nombre de mises en candidatures, nombre de personnes présentes à l'événement, nombre de Méritas environnementaux et/ou prix offerts, nombre de partenaires et commandites, succès de l'événement (perception de l'événement par les nominés, les candidats, l'assistance et les médias)

Objectif 1.2 Favoriser l'engagement de la population locale et des visiteurs par l'amélioration de leur connaissance de la biodiversité

ACTION 4. Rassembler, synthétiser et diffuser l'information sur la biodiversité et les enjeux environnementaux à l'échelle locale, provinciale, nationale et mondiale

Pour qu'une population soit engagée, il faut en tout premier lieu qu'elle soit bien informée. Une bonne stratégie de communication, soutenue par des outils adaptés, est impérative et nécessaire au succès d'une sensibilisation réussie et du partage des connaissances. Depuis plus de 20 ans, de nombreux outils de communication sur une foule de sujets encore actuels ont été créés; certains pourraient être utilisés davantage, d'autres actualisés, bonifiés et réédités. De nouveaux outils de communication pourraient aussi être créés. Par exemple, la publication régulière d'articles ou chroniques au contenu vulgarisé serait un moyen dynamique de diffuser les connaissances sur la biodiversité et les enjeux reliés. Ces publications pourraient aussi jouer un double rôle en alimentant les sites Web et Facebook des organismes environnementaux locaux en les faisant connaître davantage. Aussi la création d'un calendrier virtuel ou papier, qui constitue un bon outil de communication, permettrait de multiplier les occasions de mettre la biodiversité au cœur de notre quotidien. Par les événements et journées thématiques répertoriés, il sera souvent possible de leur faire tenir un pendant local : ramener le thème à l'échelle locale, diffuser l'information sur des écosystèmes similaires locaux, mobiliser des actions localement en soutien à ses journées ou événements, sensibiliser la population sur les enjeux locaux et espèces sensibles ou en péril, etc. De plus, un calendrier pourrait aussi devenir un outil d'information utile pour les gens désireux de s'impliquer comme bénévole dans le secteur de l'environnement qui pourraient alors être en mesure de cibler un moment dans l'année durant lequel ils sont plus disponibles et pourraient choisir une action qui les rejoint davantage. Cet outil pourrait devenir un objet de promotion pour la biodiversité et les organismes environnementaux par la mise en place d'un concours annuel de photos pour l'illustrer.

Cibles : la population locale, les visiteurs, les internautes	Partenaires : AF, ATR, Comité ZIP, SCÎM, municipalité des Îles-de-la-Madeleine, CSÎ, Québec en forme, Les Îles en forme et en santé, médias, Groupe CTMA
<p>Moyens :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre à jour les outils de sensibilisation existants et sites internet • Rééditer les outils toujours d'actualité • S'assurer de la réutilisation des outils de communication/sensibilisation existants et à venir (ex. laboratoire rural) • Poursuivre la sensibilisation par des moyens ponctuels ou permanents (articles de journaux, capsules radiophoniques, documentaires télévisés, revue environnementale, panneaux d'interprétation, dépliants informatifs) • Rédiger des articles vulgarisés sur le site Web et page Facebook d'Attention Fragiles et blogue du Portail des Îles-de-la-Madeleine (« Les chroniques de la 	<p>Livrables :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour et utilisation des outils de sensibilisation • Mise à jour des sites internet • Signalisation dans les milieux fragiles • Rédaction et publication de chroniques à diffuser périodiquement • Concours annuel de photos • Calendrier annuel (virtuel et/ou papier) • Diffusion de l'information sur les différents

<p>biodiversité » : utiliser les informations compilées dans le PSIE pour quelques sujets de chroniques, dans des articles scientifiques, suite à des événements concernant l'environnement, l'actualité, enjeux environnementaux, etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Installer et entretenir des panneaux de signalisation et d'information (ex. comportements à adopter en cas de présence, préservation du milieu) concernant la présence d'espèces en péril • Développer et diffuser annuellement un calendrier incluant les journées thématiques et événements en lien avec la biodiversité • Recherche des événements ou journées thématiques en lien avec la biodiversité et l'environnement à l'échelle locale, provinciale, nationale et internationale • Regrouper dans un calendrier tous les événements environnementaux à l'échelle locale et en créer de nouveau • Souligner localement les événements d'échelle provinciale, nationale et internationale en lien avec la biodiversité (ex. jour de la Terre, Run for biodiversity) • Profiter du calendrier pour sensibiliser et informer la population sur les enjeux environnementaux • Cibler les grands événements pour accentuer la sensibilisation et rejoindre le plus grand nombre possible • Utiliser les calendriers comme outil pour rejoindre un maximum d'utilisateur/usagers du milieu (ex. distribution stratégique des calendriers pour affichage dans leurs lieux de rencontre) 	<p>événements ou journées thématiques (réseaux sociaux, ou site internet et via courriel partage photo, statut, lien vers articles)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'événements locaux en lien avec la biodiversité
<p>Période de réalisation : en continu</p>	
<p>Indicateurs de performance : nombre d'activités organisées en lien avec le calendrier, nombre de personnes rejointes, nombre de messages publiés et partagés sur Facebook, nombre de calendriers vendus, nombre d'outils utilisés et distribués, nombre de visiteurs sur le site Web où les chroniques sont diffusées (ex. Facebook, sites Web des organismes)</p>	

ACTION 5. Rassembler l'information concernant la biodiversité et les enjeux environnementaux du territoire en une banque globale de références et favoriser son accessibilité

Les Îles-de-la-Madeleine constituent un territoire de prédilection pour mener diverses études scientifiques par sa superficie, son accessibilité, la diversité de ses habitats et ses écosystèmes parfois uniques. Les bilans, les rapports et les articles se succèdent parfois sans en exploiter entièrement la richesse des informations qu'ils contiennent. Cette action vise, entre autres, à favoriser la disponibilité de l'information générée au fil du temps sur l'ensemble de la biodiversité des Îles-de-la-Madeleine, ses écosystèmes et les enjeux environnementaux du territoire par la création d'une banque de références. Par ailleurs, toute action s'attaquant à la question de sensibilisation et formation des citoyens/visiteurs rejoint le PSIE dont le survol permet de saisir cette omniprésence au travers la quasi-totalité des thèmes et enjeux environnementaux pour le territoire.

Cibles : rapports, études, données, informations, outils de communication / sensibilisation

Partenaires : AF, municipalité des Îles-de-la-Madeleine, Comité ZIP, CERMIM, SCÎM, MERINOV, centres d'éducation, UQAR (AMP), chercheurs

Moyens :

- Créer une banque commune de références sur support informatique concernant l'environnement (écosystème) des Îles-de-la-Madeleine et en assurer sa mise à jour
- Partager la banque de références aux gestionnaires de la future bibliothèque régionale
- Inciter les instances gestionnaires du projet d'Aire Marine Protégée à partager et rendre disponible la somme des études menées depuis le début du projet
- Se documenter sur le projet de réintroduction du morse aux Îles-de-la-Madeleine (www.lesamisdumorse.ca) et son impact éventuel pour le maintien de la biodiversité du territoire
- Inciter les chercheurs et responsables d'études sur le territoire à partager leurs résultats pour diffusion

Livrables :

- Banque informatisée (Endnote ou autre) et exhaustive de références concernant l'environnement des Îles-de-la-Madeleine

Période de réalisation : en continu

Indicateur de performance : accessibilité de l'information, nombre de consultations de l'outil (ex. consultation en ligne de la banque de références), nombre de partages de document de recherche (projets, bilans, résultats, articles)

ACTION 6. Soutenir et augmenter l'offre locale de formations en environnement

La diffusion des connaissances passe indéniablement par une offre de formation adéquate et adaptée. En améliorant les connaissances de la population concernant la biodiversité locale par une offre formative variée, l'on s'assure de la présence et de l'engagement de sentinelles permanentes dans le milieu pouvant agir à différents niveaux (sensibilisation, rapports d'observations, réhabilitation d'habitat, soutien technique, actions favorables pour le maintien de la biodiversité, etc.). Plusieurs acteurs offrent actuellement différentes formations en lien avec l'environnement. Il est important de soutenir ces projets de formation et d'en bonifier l'offre. Certaines lacunes sont d'ailleurs ciblées actuellement telles que la compréhension du monde agricole et des connaissances générales du territoire de la Pointe de l'Est. Par ailleurs, toute action s'attaquant à la question de sensibilisation et formation des citoyens/visiteurs rejoint le PSIE dont le survol permet de saisir cette omniprésence au travers la quasi-totalité des thèmes et enjeux environnementaux pour le territoire.

Cibles : la population locale et les visiteurs

Partenaires : AF, SCÎM, MDDEFP, centres d'éducation, groupes d'utilisateurs, association locale, ATR, CLE, Groupe CTMA

Moyens :

- Poursuivre les activités de sensibilisation dans les différents centres d'éducation
- S'assurer de la récurrence des activités de sensibilisation
- S'assurer que l'information transmise soit vulgarisée et adaptée au public cible
- Définir et élaborer un moyen de mesurer le niveau de connaissance de la population (ou public cible) sur différents sujets liés à la biodiversité locale afin d'orienter l'élaboration de nouvelles formations pour répondre aux lacunes observées (ex. étude de marché, sondages Doodle en ligne, etc.)
- Offrir à nouveau les formations existantes (ex. gardien littoral)
- Offrir des conférences/formations spécifiques et adaptées aux différentes associations locales ou groupes d'utilisateurs/usagers (ex. lors de rencontres, de colloques, d'ateliers, d'événements majeurs de ces associations, etc.)
- Organiser et filmer les sorties-terrain d'AF pour les utiliser comme outil en ligne de formation ou de sensibilisation
- Favoriser l'échange de connaissances respectives du secteur agricole et du secteur de l'environnement par des conférences ou

Livrables :

- Inscription des formations dans un calendrier environnemental
- Résultats de sondage sur les connaissances de la population sur la biodiversité
- Organisation de formations/conférences
- Diffusion de l'information concernant les différentes formations (médias sociaux, sites Web, articles)
- Documents en lien avec le contenu des formations offertes (plan de formation, documents papier, présentations PowerPoint, etc.)
- Invitation personnelle aux participants aux formations

<p>des formations (ex. offrir une conférence/formation au secteur de l'environnement concernant le secteur agricole (ex. démystifier les concepts d'agriculture, de jardinage, d'agronomie, d'agroenvironnement, de permaculture, d'autonomie alimentaire, etc.), offrir une conférence/formation au secteur agricole sur les impacts connus, ou potentiels, de leurs activités sur le maintien de la biodiversité)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser une formation/sortie-terrain à la Pointe de l'Est pour les partenaires similaire à la sortie-terrain de l'automne 2013 organisée par Attention Fragîles • En collaboration avec l'Association des chasseurs de phoques, offrir une conférence/formation sur la problématique des phoques (ex. embargo sur les produits du phoque, lobbying, surpopulation, stock de poissons) • Inscrire ces conférences/formations dans un éventuel calendrier • Offrir la possibilité à la population et aux visiteurs d'assister à la présentation d'une conférence offrant un survol global de la biodiversité aux Îles-de-la-Madeleine (notions de biodiversité, écosystèmes, zones protégées ou sensibles, pratique durable, Méritas environnementaux, etc.) • Rejoindre et transmettre l'information (contenu, période d'inscription, public cible, etc.) concernant les conférences/formations adéquatement afin que celles-ci soient offertes au plus grand nombre d'individus possible 	
<p>Période de réalisation : en continu</p>	
<p>Indicateurs de performance : nombre de formations offertes, nombre de participants aux formations et conférences formatrices, succès des activités (perception médias), nombre de demandes de formation reçues</p>	

Objectif 1.3 Contribuer à la prise de conscience individuelle et collective de nos impacts réels sur la biodiversité locale

ACTION 7. Conscientiser les différents utilisateurs/usagers du milieu aux impacts directs et indirects de leurs activités sur la biodiversité locale	
<p>De par notre seule présence dans un écosystème donné, nous exerçons une pression et avons un impact sur celui-ci. Afin de s'engager individuellement et collectivement dans un processus global du maintien de la biodiversité sur le territoire, encore faut-il prendre conscience de la réelle empreinte que nous y laissons suite à nos actions. Il demeure impératif, en premier lieu, de dresser un portrait global de la situation selon une méthodologie objective et d'identifier le plus clairement possible les impacts positifs et négatifs de l'ensemble de nos activités sur nos écosystèmes. Suite à ce diagnostique, il sera plus aisé de cibler nos actions afin atténuer les impacts négatifs d'activités précises sur la biodiversité ou encore valoriser les impacts positifs de certaines pratiques.</p>	
<p>Cible : population locale et visiteurs</p>	<p>Partenaires : AF, SCÎM, Comité ZIP, associations ou regroupement d'utilisateurs/usagers, ATR, CERMIM, Groupe CTMA</p>
<p>Moyens :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier précisément et de manière exhaustive les différents groupes d'utilisateurs/usagers • Déterminer des moyens ou des indicateurs pour quantifier les impacts et la pression exercée sur la biodiversité pour chacun d'eux (ex. indicateurs de biodiversité développés par l'Observatoire National de la Biodiversité (ONB) en France) • Caractériser précisément leurs impacts (positifs et négatifs) directs et indirects sur la biodiversité locale (consulter section profil du territoire PSIE) • Développer des stratégies de sensibilisation/communication et outils adaptés aux groupes d'utilisateurs/usagers pour renforcer les impacts positifs et atténuer les impacts négatifs (ex. identifier les canaux de communication et les personnes ressources des différents groupes d'utilisateurs pour faciliter la diffusion des informations, cibler les périodes de sensibilisation, déterminer les moyens de communication les plus efficaces par groupe cible, utiliser les plateformes Web actuelles pour informer et sensibiliser par des articles, infolettres, diffusion des « bons coups », etc.) (favoriser la sensibilisation fait partie des recommandations du PSIE) • Valoriser les impacts positifs (Mérites environnementaux) 	<p>Livrables :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapport de l'état de la situation sur le territoire • Stratégie de communication • Réutilisation d'outils de communication existants encore d'actualité • Création de nouveaux outils de communication/sensibilisation • Utilisation des outils de communication utilisés par les groupes d'utilisateurs/usagers (ex. communication aux membres, page Facebook des utilisateurs, site Web respectif, etc.) • Octroi de Mérites environnementaux
<p>Période de réalisation : en continu</p>	

Indicateurs de performance : nombre de messages diffusés, réévaluation des impacts (avant/après) suite aux recommandations, observation à terme d'une réduction des impacts négatifs et une augmentation des impacts positifs

ACTION 8. Inciter les visiteurs à participer activement au maintien de la biodiversité locale

Selon le Portrait des visiteurs des Îles-de-la-Madeleine, réalisé par l'ATR suite à la compilation et l'analyse de questionnaires de fin de séjour (2010-2011-2012, mai à octobre), 78 % des visiteurs sont attirés par le patrimoine naturel et les paysages. C'est près de 60 000 visiteurs, majoritairement des Québécois francophones, qui fréquentent le territoire annuellement 72 % d'entre eux utilisent la traversée maritime de Souris-Îles-de-la-Madeleine pour s'y rendre et demeurent en moyenne 9,9 nuitées. La moitié des visiteurs n'en sont pas à leur première visite. Parmi les différentes activités répertoriées directement liées à l'environnement, 77 % des répondants ont les plages et les baignades comme activité lors de leur séjour, 53 % les randonnées pédestres, 31 % les excursions en bateau, 16 % l'observation d'oiseaux, 16 % le vélo, 10 % la pêche, 10 % le kayak, 2,28 % le kitesurf, 1,6 % le voilier, 1,58 % la plongée et 1,57 % la planche à voile. La clientèle touristique constitue un groupe cible précis et particulier pour deux raisons principales : la diversité des activités réalisées sur le territoire et la possibilité de rejoindre ce groupe cible globalement avant leur arrivée. Il est important de prendre en compte leur impact sur le milieu en les sensibilisant. Permettre aux visiteurs et au personnel travaillant auprès de cette clientèle de découvrir la biodiversité du territoire pourrait contribuer à son maintien. Par ailleurs, une partie de la clientèle touristique récurrente a noté une dégradation de l'environnement entre leur séjour passé et le dernier. Il serait donc possible de tirer profit de ce fait en leur offrant des possibilités concrètes de s'engager au maintien de la biodiversité du territoire ou participer à des travaux de restauration/réhabilitation de l'habitat.

Cibles : visiteurs et résidents saisonniers, personnels travaillant auprès de la clientèle touristique	Partenaires : AF, ATR, municipalité des Îles-de-la-Madeleine, entreprises touristiques, Parc de Gros-Cap, centres d'éducation, Groupe CTMA
--	--

<p>Moyens :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réunir les professionnels de l'industrie touristique pour convenir ensemble d'une stratégie de communication ciblant leur clientèle • Assurer une présence sur des sites Web stratégiques (ex. onglet biodiversité et/ou tourisme durable sur le site Web de l'ATR) • Inciter la clientèle touristique et inciter les acteurs travaillant auprès de cette clientèle à soumettre leur candidature aux Méritas environnementaux • Poursuivre les activités de sensibilisation dans le cadre d'événements touristiques d'envergure (petits bateaux, châteaux de sable, fêtes bioalimentaires, etc.) (favoriser la sensibilisation fait partie des recommandations du PSIE) • Favoriser et collaborer à la mise en œuvre de projets de tourisme communautaire ou d'écovolontariat (ex. projet en discussion au Parc de Gros-Cap (PGC), organisation de voyage-échange communautaire aux Îles-de-la-Madeleine et/ou activités de préparations pour les étudiants madelinots participant à des voyages communautaires à l'étranger (ex. Cégep/Costa-Rica avec Amarres et voilures)) 	<p>Livrables :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rencontre avec les professionnels de l'industrie touristique • Diffusion du projet maintien de la biodiversité sur les sites Web AF et ATR • Mise en place d'activités ciblées de sensibilisation lors des grands événements touristiques • Récompenser les initiatives touristiques favorables au maintien de la biodiversité (octroi de Méritas environnementaux) • Mise en place d'un pôle vert au PGC
---	--

Période de réalisation : en continu, accentuer les efforts sur le Web en période de fort achalandage

Indicateurs de performance : nombre de visites sur les pages Web, nombre d'activités ciblées (nombre de visiteurs), nombre de Méritas environnementaux octroyés, mise en place de pôle vert

ORIENTATION 2. Nos milieux naturels sont préservés

Objectif 2.1 Favoriser l'accroissement du niveau de connaissance sur notre biodiversité locale et ses différentes composantes

ACTION 9. Favoriser et faciliter le rapport d'observations sur le territoire, leur compilation et leur diffusion

Afin de bien préserver notre biodiversité, il est primordial de connaître ce qui la compose au temps zéro (au début d'un projet) puis comparer les indicateurs à des intervalles réguliers. L'observation de la biodiversité est une tâche complexe, ambitieuse, primordiale et citoyenne. Plusieurs réseaux d'observation citoyens encadrés par des scientifiques existent et proposent aux internautes de devenir des « enquêteurs » dans leur milieu. Parmi ces réseaux figurent des bases de données comme ÉPOQ (Système de gestion de données ornithologiques), ROMM (réseau observation des mammifères marins), GEERG (Greenland sharks and elasmobranchs education and research group), Fishbase (répertoire de poissons du globe), Sealife Base (répertoire organismes aquatiques), BGCI (Botanic Gardens Conservation International), Amphibia nature, Tela Botanica et Tela insecta (France), etc. D'ailleurs, plusieurs des sites d'intérêt québécois pour le rapport d'observation sont en lien sur le site Web de Québio (site biodiversité du Québec : www.quebio.ca). Certains des sites suggèrent même des activités de collectes ou des journées de relevés participatifs précis dans le temps où chacun peut participer. Plus les gens sont impliqués dans ce genre de démarche, plus ils sont conscientisés et témoins de la biodiversité qui les entoure. Bien qu'il soit possible de rapporter les observations dans de telles bases de données, la population n'est pas toujours informée de leur existence, de leur mode de fonctionnement ou encore de leur potentiel. Dans un premier temps, il est intéressant de diffuser l'information sur l'existence et le fonctionnement de ces sites. Néanmoins, la création d'une base locale de données disponible sur le Web qui engloberait toute l'information disponible concernant les différentes espèces qui composent nos écosystèmes, les interactions entre elles, leur localisation cartographiée, leur densité, etc. serait plus que souhaitable : un Atlas virtuel de la biodiversité des Îles-de-la-Madeleine. Une fois l'Atlas de la biodiversité des Îles-de-la-Madeleine en place, il devient alors passionnant de créer des activités d'observation précises qui viendraient à la fois le bonifier tout en permettant de sensibiliser et instruire les gens qui y participent. Ces activités pourraient s'inscrire dans un calendrier qui serait diffusé. Tout un volet en milieu scolaire pourrait aussi s'y annexer et ainsi faire participer la relève. Les citoyens engagés participeraient alors activement à la collecte d'informations en partageant leurs observations et en apprendraient davantage sur la biodiversité de notre territoire. Selon sa popularité, un tel outil permettrait également de suivre en temps réel les espèces dotées d'un statut particulier (en péril, en voie de disparition, précaire, etc.) ainsi que les espèces introduites ou envahissantes terrestres ou marines observables sur le territoire. Des avis de recherches pourraient même être diffusés sur le site en demandant l'aide de la population locale et les visiteurs.

Cibles : population générale et utilisateur des plans d'eau, visiteurs, centres d'éducation

Partenaires : AF, CERMIM, Comité ZIP, SCÎM, réseaux d'observation citoyens provinciaux, nationaux et mondiaux, MDDEFP, UQAR (AMP), Environnement Canada, MPO, Comité ZIP, secteur des pêches et de la mariculture, secteur du transport, secteur touristique, associations locales, usagers des marinas, centres d'éducation, Groupe CTMA, ATR

Moyens :

- Renforcer les réseaux d'observation provinciaux, nationaux et mondiaux existants en facilitant le rapport d'observation d'espèces de la population

Livrables :

- Mise en place de partenariat avec les réseaux d'observation existants

<ul style="list-style-type: none"> • Créer une base de données commune sur la biodiversité des Îles-de-la-Madeleine (plateforme Web) • Élaborer et mettre en place un système efficace de rapport des observations pour le territoire • Compiler les observations, les cartographier et gérer la base de données de façon scientifique avec l'aide des spécialistes des différents groupes d'espèces (ex. entomologistes, ornithologue, botanistes, biologistes, etc.) (utilisation des informations compilées dans le PSIE comme point de départ et effectuer une mise à jour du PSIE) • Faire des utilisateurs/usagers des observateurs de la biodiversité (ex. gardien du littoral) • Doter les organismes environnementaux d'un réseau de bénévoles et d'observateurs solide et bien formé (déterminer une méthode optimale de recrutement, les former et conserver leurs coordonnées dans une liste commune) • Valoriser ou récompenser les observateurs ou groupes d'observateurs les plus actifs (méritas) 	<p style="text-align: right;">41</p> <ul style="list-style-type: none"> • • • Mise en place de partenariats avec différents spécialistes • Système de rapport d'observations efficace, et facile d'utilisation et d'appropriation par les utilisateurs/usagers du territoire • Création d'un Atlas de la biodiversité des Îles-de-la-Madeleine • Compilation des données dans l'Atlas de la biodiversité des Îles-de-la-Madeleine sur le Web • Banque de bénévoles • Octroi de Méritas environnementaux
<p>Période de réalisation : en continu</p>	
<p>Indicateurs de performance : liste de spécialistes et collaborateurs, efficacité de l'outil, nombre d'observations rapportées, nombre de visites sur le site</p>	

ACTION 10. Orienter et encourager les études scientifiques sur le territoire

En créant des incitatifs et en favorisant les partenariats entre les organismes locaux environnementaux et les différents intervenants scientifiques en biodiversité, l'on crée des opportunités de projets communs qui viendront bonifier les connaissances de la biodiversité locale. Également, l'on s'assure de la diffusion de l'information sur des travaux scientifiques réalisés aux Îles-de-la-Madeleine par des équipes externes et on limite, par le fait même, la réalisation de travaux similaires en parallèle. Il importe de parfaire nos connaissances générales sur le maximum d'aspects possibles de notre milieu (espèces, particularités, liens entre espèces, sources de perturbation des écosystèmes, rôle écologique des espèces et des écosystèmes, etc.) afin de mieux le comprendre et le gérer. Ainsi, il sera possible de mieux planifier des interventions, les prioriser et agir pour le maintien de la biodiversité locale. En orientant et en encourageant les démarches scientifiques, l'on s'assure que les aspects prioritaires ou problématiques soient étudiés, traités et suivis. Suite à l'établissement et à la consolidation de ce réseau de partenaires, il sera primordial d'intéresser la relève aux opportunités d'emplois en environnement aux Îles-de-la-Madeleine, de consolider les emplois actuels pour conserver l'expertise locale et de permettre facilement de combler des besoins de main-d'œuvre sein des organismes environnementaux locaux pour la réalisation de projets.

<p>Cibles : scientifiques, les centres d'éducation, les centres de recherches, diplômés en sciences</p>	<p>Partenaires : AF, CERMIM, Comité ZIP, SCÎM, MERINOV, centres d'éducation locaux et externes, Carrefour jeunesse emploi, CLE</p>
<p>Moyens :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Valoriser l'insularité comme contexte unique d'étude et la mise en place de laboratoire de recherche • Identifier et intéresser les réseaux de recherche provinciaux, nationaux et mondiaux (collèges, universités, centres de recherche) qui étudient la biodiversité • Identifier les détenteurs de chaires de recherche en biodiversité au Canada et les intéresser à la biodiversité du territoire • Favoriser l'accueil de classe scolaire de différents niveaux, des chercheurs et leurs équipes de recherche • Assurer le maillage des équipes de recherches externes avec l'expertise locale • Répertorier les sujets d'étude potentiels pour améliorer les connaissances sur la biodiversité locale, en dresser une liste et la diffuser (ex. réaliser le suivi d'espèces terrestres introduites afin de documenter leurs impacts sur le milieu et la biodiversité comme le coyote, le renard roux, l'écureuil roux, le lièvre d'Amérique, la mouche noire, etc. ou encore d'espèces envahissantes terrestres ou marines) (ex. revoir les impacts potentiels et futurs à évaluer pouvant toucher la biodiversité qui sont compilés dans le PSIE et effectuer une mise à jour du PSIE) • S'assurer de la disponibilité des résultats de recherche 	<p>Livrables</p> <ul style="list-style-type: none"> • Répertoire des intervenants du réseau de recherche sur la biodiversité et chaires de recherche • Liste de sujets d'étude sur la biodiversité locale • Promotion de la capacité et de l'intérêt d'accueillir des équipes de recherche sur le territoire • Mise en place de projets entre les organismes locaux en environnement et équipes de recherche • Élaboration de nouveaux projets de recherches et études (ex. suivi de nouvelles espèces sur le territoire et études d'impacts sur les écosystèmes) • Maillage entre les organisations locales et les équipes de recherche externes • Rencontres en milieu scolaire • Répertoire de candidats potentiels pour un emploi dans le secteur de l'environnement et facilitation de la recherche de candidat lors d'offre d'emploi en environnement • Offres de stage • Organisation du Forum international sur la biodiversité des Îles-de-la-Madeleine • Diagnostic de l'état de la biodiversité des Îles-de-la-

<ul style="list-style-type: none"> • Archiver les travaux de recherche (Atlas de la biodiversité et banque de référence commune) • Intéresser la relève locale à poursuivre des études en environnement • Favoriser le retour d'une main-d'œuvre qualifiée en environnement • Offrir des stages au sein des organisations locales et développer la possibilité de stages à l'étranger • Organiser un forum scientifique international sur la biodiversité des Îles-de-la-Madeleine (présentations de travaux de recherche ayant comme sujet les Îles-de-la-Madeleine, inviter les chercheurs provinciaux, nationaux et internationaux ainsi que leurs équipes de recherche à partager leurs travaux sur la biodiversité, établir des partenariats pour de futurs projets, présenter la liste des sujets d'étude potentielle et d'intérêt pour le maintien de la biodiversité sur le territoire) • Diagnostiquer l'état de la biodiversité des Îles-de-la-Madeleine (effectuer une mise à jour régulière du PSIE) 	<p>Madeleine</p>
<p>Période de réalisation : en continu</p>	
<p>Indicateurs de performance : nombre d'équipes de recherche reçues, nombre d'études, nombre de stagiaires embauchés, nombre d'emplois en environnement sur le territoire, nombre de participants au forum scientifique international sur la biodiversité des Îles-de-la-Madeleine</p>	

Objectif 2.2 Mise en valeur, maintien et augmentation de la biodiversité des milieux naturels

ACTION 11. Poursuivre les efforts de collaboration avec les utilisateurs/usagers	
<p>L'approche écosystémique permet d'aborder un milieu en tenant compte de tous les éléments qui le composent. La valeur intrinsèque, patrimoniale et instrumentale du territoire pour la population locale et les visiteurs démontre l'importance de les impliquer dans des actions qui visent le maintien de la biodiversité. Un milieu en santé permet d'assurer des conditions favorables aux espèces qui y vivent pour leur développement, leur croissance et leur reproduction donc implicitement la santé des populations qui composent un écosystème donné. L'Homme, par son intelligence supérieure dans le règne animal, a la responsabilité et le devoir de veiller à l'intégrité de son milieu de vie. Il y joue invariablement un double rôle qui peut être réversible : il détruit son milieu de vie ou le rétablit à divers niveaux ainsi qu'à des échelles géographiques et temporelles variables. Afin de maximiser des efforts de restauration/réhabilitation de milieu ou de réduction d'impacts négatifs, l'implication des différents utilisateurs/usagers est essentielle. Il est important de bien saisir individuellement et collectivement les conséquences de la pratique d'une activité sur des milieux fragiles. Mener des actions conjointes et concertées permet de mieux cerner les différents enjeux et besoins des groupes et parfois trouver des pistes de compromis. L'engagement des utilisateurs dans des actions concrètes de restauration des milieux est un moyen de parvenir à une utilisation durable de notre territoire. Certains moyens ont déjà été identifiés, mais ils ne constituent pas une liste exhaustive pour l'ensemble du territoire. Il s'agit simplement d'un point de départ puisque les moyens pourront être bonifiés au fil des ans suite au rapport sur l'état de la situation (<i>action # 7 Conscientiser les différents utilisateurs/usagers du milieu aux impacts directs et indirects de leurs activités sur la biodiversité locale</i>) et le diagnostic de l'état de la biodiversité des Îles-de-la-Madeleine (<i>action #10 Orienter et encourager les études scientifiques sur le territoire</i>).</p>	
<p>Cible : impacts sur le milieu des groupes d'utilisateurs et usagers</p>	<p>Partenaires : AF, Comité ZIP, SCÎM, municipalité des Îles-de-la-Madeleine, Club VTT, Comité de la Pointe de l'Est, associations locales, utilisateurs ou écoles de sports de glisse, entreprises touristiques, producteurs et transformateurs bioalimentaires locaux, ATR, Groupe CTMA</p>
<p>Moyens : Généraux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser le rapport sur l'état de situation produit à l'action #7 et à l'action #10 pour agir en concertation avec les groupes d'utilisateurs/usagers et développer des projets spécifiques concertés de réduction d'impact (ex. réduction de la circulation, rationalisation des accès, augmentation de la signalisation ou de la sensibilisation, création de passerelles, de tours d'observation, de ponceaux, etc.) • Consolider une structure d'échange avec la population sur les problématiques du territoire permettant la résolution de conflits ou de problématiques liées au milieu et à la biodiversité (ex. reconduire et refinancer les Comités de gestion 	<p>Livrables : Généraux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projets en lien avec le rapport sur l'état de situation (<i>action #7</i>) et le diagnostic de la biodiversité du territoire (<i>action #10</i>) • Structure de concertation des utilisateurs pour la résolution de conflits et de problématiques observées dans différents milieux • Octroi de Méritas environnementaux <p>Spécifiques déjà identifiés : Groupe cible : utilisateurs de VHR</p>

<p>intégrée des plans d'eau intérieurs, ou en créer un seul régional, et en élargir les mandats ou élargir les mandats du Comité de conservation et restauration (CCR)) (rejoint des recommandations du PSIE)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Valoriser et récompenser les utilisateurs ou groupes d'utilisateurs/usagers pour leurs engagements ou actions spécifiques lors des Méritas environnementaux <p>Spécifiques déjà identifiés :</p> <p>Groupe cible : utilisateur de VHR</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création du CCR en collaboration avec le Club VTT des Îles-de-la-Madeleine • Rencontres du CCR • Caractérisation des sentiers VHR • Réaliser un plan de restauration des sentiers non approuvés par le règlement municipal ou par l'étude de caractérisation • Poursuivre la restauration des portions de dunes abîmées • Bonifier la carte des sentiers autorisés pour la circulation de VTT (ex. informer et décrire les sanctions prévues pour les contrevenants) et assurer sa diffusion <p>Groupe cible : kitesurfeur</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quantifier les impacts directs et indirects de l'activité (ex. impact sur la sauvagine) • Encadrer le développement du kitesurf aux Îles-de-la-Madeleine (ex. identification des milieux fragiles au bassin aux huîtres et sensibilisation des instructeurs) • Favoriser une nouvelle mise à jour de la carte des usages (ATR et Comité ZIP) et sa diffusion auprès des kitesurfeurs (identification des lieux de pratique de l'activité) <p>Groupe cible : cueilleurs de petits fruits</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivre l'évolution des pratiques de cueillettes de canneberges et autres petits fruits (impacts sur le milieu) 	<ul style="list-style-type: none"> • Caractérisation des sentiers • Plan de restauration des sentiers (rationalisation, priorisation et fermeture de sentiers non conformes) • Actions concrètes de restauration <p>Groupe cible : kitesurfeur</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recommandations au promoteur de kitesurf au bassin aux huîtres • Réédition de la carte des usages (ATR et Comité ZIP) et diffusion (ex. distribution ou capsules d'information) <p>Groupe cible : cueilleurs de petits fruits</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rationalisation d'accès • Guide de bonne pratique (diffusion du Guide de bonne pratique pour la cueillette de canneberges du Comité ZIP) • Guide de cueillette pour les autres petits fruits
<p>Période de réalisation : en continu</p>	
<p>Indicateurs de performance : nombre de projets concertés développés, augmentation du nombre de collaborations avec les différents groupes ou associations, carte des sentiers VHR, nombre de sentiers VTT fermés et restaurés, pratiques du kitesurf et cueillette de petits fruits respectueuse du milieu</p>	

ACTION 12. Soutenir et collaborer à la protection de zones riches en biodiversité sur le territoire ou détenant un statut de protection de particulier

Pour un si petit territoire, les Îles-de-la-Madeleine sont incontestablement un joyau de la biodiversité et sont dotées d'écosystèmes uniques. D'ailleurs, la seule présence sur le territoire d'une réserve nationale de la faune (Réserve Nationale de la Faune de la Pointe de l'Est, Environnement Canada), d'une réserve écologique (Réserve écologique de l'île Brion, MDDEFP), de 6 des 16 habitats floristiques de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (MDDEFP) et de 14 zones importantes pour la conservation des oiseaux du Canada (ZICO, IBA Canada) le confirme. Bien que certaines de ces zones soient sous juridiction provinciale ou fédérale, force est de constater parfois sur le terrain une dégradation de ces habitats faute de moyens ou d'une présence annuelle insuffisante sur le territoire. En tant qu'organisme environnemental présent sur le territoire et actif depuis plus de 25 ans, connu et reconnu par la population et les visiteurs, Attention Fragîles, mais aussi l'ensemble de ses partenaires, peut agir comme piliers pour accentuer les efforts de protection, de sensibilisation et de restauration/réhabilitation de ces zones. Il est important lors d'un projet favorisant le maintien de la biodiversité de s'assurer de l'appropriation par la population des concepts de protection des zones actuelles sur le territoire, de valoriser ces zones, d'en faire une fierté locale et d'impliquer la population à leur préservation et leur maintien. La présente action découle spécifiquement du besoin de soutien demandé par le comité de gestion de la Pointe de l'Est et de la municipalité de Grosse-Île pour le cas du territoire de la Pointe de l'Est mais pourrait ne pas s'y limiter. La complexité du problème de ce secteur s'explique aussi en partie par la présence de nombreux terrains privés, de nombreux acteurs municipaux, provinciaux ou fédéraux et la diversité des utilisateurs. Cette action rejoint quelques une des recommandations du PSIE en lien avec le renforcement des capacités des agents (MRNF et Environnement Canada) chargés de limiter l'incidence humaine sur la faune.

Cible : Réserve nationale de la Pointe de l'Est, Réserve écologique de l'île Brion, ZICO (les rochers aux oiseaux, île Brion, Plage de l'Hôpital, Dune du Sud, Lagune du Havre-aux-Basques et Plage de l'Ouest, Rocher Le Corps Mort, La Pointe, Bassins-aux-Huîtres, île de l'Est, île aux loups-marins, îlot C, île Paquet, île Shag, Plages de la Martinique et de Havre-Aubert), Habitats floristiques de la Tourbière de l'Anse-à-la-Cabane, des Sillions, de la Dune-du-Nord, du Bassins-aux-Huîtres, du Barachois de Fatima, de la Baie du Havre-aux-Basques

Partenaires : AF, Comité de gestion de la Pointe de l'Est, municipalité de Grosse-Île, MDDEFP, CERMIM, MRN, Salicorne, propriétaires privés, CCR, Comité ZIP, SCÎM, Club VTT des Îles-de-la-Madeleine, utilisateurs/usagers du milieu, Environnement Canada, Club d'ornithologie des Îles-de-la-Madeleine, ATR, UQAR (AMP), Groupe CTMA

Moyens :
Généraux

- Synthétiser l'information concernant les différentes zones riches en biodiversité ou bénéficiant d'un statut spécifique de préservation sur le territoire
- Mise en valeur de leur importance sur le plan local, régional provincial, national ou mondial et dans un contexte de maintien de la biodiversité
- Diffuser l'information concernant ces zones à la population et les visiteurs (infolettre, blogue, Facebook, site Web AF et ATR)
- Soutenir la mise en place d'un système efficace d'application des

Livrables :
Général

- Document de présentation général des zones bénéficiant d'un statut de protection particulier ou soulignées par son importance écologique et sa biodiversité
 - Articles sur le Web
- Spécifiques**
- Amélioration/restauration du secteur de la Pointe de l'Est (sentiers VTT, état des dunes)
 - Organisation d'une tournée terrain

règlements concernant les zones bénéficiant d'un statut de protection	
---	--

- | | |
|--|--|
| <p>POINTE DE L'EST</p> <ul style="list-style-type: none">• Soutenir les démarches entamées avec le Comité de gestion de la Pointe de l'Est, la municipalité de Grosse-Île et le Club VTT• Poursuivre les actions de promotion et de mise en valeur de ce territoire• Organisation d'une journée sortie-terrain d'information et formative dans ce secteur de la Pointe de l'Est (en collaboration avec la Salicorne) | |
|--|--|

Période de réalisation : en continu	
-------------------------------------	--

Indicateurs de performance : nombre d'articles publiés, carte de sentier VTT du secteur de la Pointe de l'Est, restauration des sentiers fermés, nombre de participants à la sortie-terrain, soutien médiatique	
---	--

ACTION 13. Soutenir, favoriser et valoriser la protection de la biodiversité sur les propriétés privées

La société de conservation des Îles-de-la-Madeleine est un organisme sans but lucratif créé en 1997 ayant pour mission la protection des sites naturels privés abritant des espèces ou des espaces d'intérêts écologiques (îlots, milieux dunaires, forestiers, humides, halieutiques et des littoraux), d'acquérir ces espaces par achat, don, legs ou autres formes d'ententes de conservation et d'y mener, seule ou en partenariat, des activités à caractère public de recherches, de gestion, de réhabilitation, d'éducation ou d'interprétation. Attention FragÎles devient un partenaire important qui peut soutenir les interventions de SCÎM et permettre de favoriser la protection, la réhabilitation de ces sites. En effet, l'organisme peut participer à des activités communes d'éducation, d'interprétation et de recherche concernant ces lots ou secteurs protégés par son expertise similaire dans le domaine public. Il est important de sensibiliser et conscientiser les propriétaires privés de la richesse de la biodiversité de leurs terres tout en leur assurant un

soutient et un accompagnement adéquat et adapté dans la mise en place de mesures pour son maintien. L'importance des terres privées et de leur apport significatif dans l'écologie de plusieurs milieux (milieux dunaires, forestier, humides et aquatiques) en fait un point récurrent dans le PSIE qui vient aussi justifier des actions favorisant leur conservation qui passera aussi nécessairement par la formation et la sensibilisation des propriétaires.	
Cibles : propriétaires privés de lots situés en milieux fragiles ou de forte biodiversité	Partenaires : SCÎM, AF, Comité ZIP, propriétaires privés, municipalité des Îles-de-la-Madeleine
Moyens : <ul style="list-style-type: none"> • Identifier et cartographier les secteurs d'intervention prioritaires • Documenter les secteurs • Faciliter la communication avec les propriétaires (sensibilisation, information, concertation) • Proposer aux propriétaires ou aux regroupements de propriétaires des mesures concrètes de protection ou d'aménagement des habitats fauniques ou floristiques sur leur terrain • Valoriser et récompenser leur engagement (Méritas environnementaux) 	Livrables : <ul style="list-style-type: none"> • Carte des secteurs prioritaires • Rencontres de sensibilisation, d'information et de concertation avec des propriétaires ou groupes de propriétaires • Octroi de Méritas environnementaux
Période de réalisation : en continu	
Indicateurs de performance : moyens de communication utilisés, nombre de propriétaires rejoints, nombres de rencontres, nombre de secteurs valorisés ou protégés, nombre et diversité de types d'engagement des propriétaires privés	

ACTION 14. Contribuer aux démarches visant la création d'un Parc régional en s'assurant que sa mise en place maximise le maintien de la biodiversité du territoire

La gestion des terres publiques du territoire, habituellement le mandat du ministère des Ressources naturelles, a été transférée à l'Agglomération des Îles-de-la-Madeleine par la signature de la Convention de gestion territoriale avec le Ministère. Il s'agit d'un premier pas qui permet à la population de devenir maître de son développement. Dans l'optique d'assurer la gestion optimale du territoire, l'Agglomération des Îles-de-la-Madeleine a identifié le CERMIM comme responsable d'une étude visant à caractériser les terres publiques et permettant la comparaison de deux concepts de gestion : la Convention de gestion territoriale actuelle et la mise en place d'un Parc régional. L'idée de créer un Parc régional pour assurer la gestion des terres publiques est actuellement à sa phase de préfaisabilité. L'idée du Parc régional avait d'ailleurs déjà été identifiée au cours des démarches ayant mené au PSIE pour être soumis à une évaluation comme outil de mise en valeur des milieux dunaires. L'Agglomération des Îles-de-la-Madeleine est clairement porteur du dossier avec le CERMIM. Toutefois, Attention Fragiles peut contribuer aux démarches en s'assurant que la mise en place d'un éventuel Parc régional maximise le maintien de sa biodiversité en permettant d'offrir les conditions favorables à la reproduction des espèces présentes incluant les espèces en péril. Par sa connaissance des milieux fragiles, des différents écosystèmes et des espèces présentes sur les terres publiques, l'organisme peut jouer un rôle clé comme partenaire du projet.

Cibles : les milieux fragiles en terres publiques	Partenaires : Agglomération des Îles-de-la-Madeleine, AF, CERMIM, Comité ZIP, SCÎM, ATR, CREGIM, population
---	---

<p>Moyens :</p> <ul style="list-style-type: none"> Assurer une participation active aux discussions présentes et futures concernant les étapes précédant l'établissement d'un Parc régional aux Îles-de-la-Madeleine Contribuer à faire de la protection, de la sensibilisation et de la conservation des milieux naturels une priorité et un des mandats du Parc régional 	<p>Livrables</p> <ul style="list-style-type: none"> Accompagner les responsables du projet dans la globalité de la démarche Participations aux rencontres
--	---

Période de réalisation : en continu

Indicateurs de performance : compte-rendu des rencontres sur le projet, rédaction et diffusion d'un document concernant les sillons, établissement d'un Parc régional riche en biodiversité dans lequel cohabitent nature et activités anthropiques

ORIENTATION 1. Notre territoire est bien géré

Objectif 3.1 Collaborer à l'application de règlements en vigueur touchant l'environnement sur le territoire

ACTION 15. Collaborer à la résolution de la problématique de traitements individuels des eaux usées sur le territoire	
<p>Au cours des années 90, certains des secteurs de Fatima, L'Étang-du-Nord, Havre-Aubert et de Havre-aux-Maisons se sont dotés d'un système d'égout se joignant à celui de Cap-aux-Meules. Certaines parties de ce réseau sont encore en bon état, les plus récents, tandis que l'état de celui de Cap-aux-Meules est caractérisé de « mauvais » à « très bon » selon le type de sol, le type de conduite et l'utilisation des conduits. Toutefois, seulement 30 % des habitations sur le territoire y sont raccordées. Les systèmes desservant les 70 % restant sont des installations autonomes dont on estime que 25 % d'entre elles seraient non-conformes. Celles-ci constituent une pression identifiée dans le PSIE pour les dunes et plages, les milieux humides, les eaux souterraines, les sols et les milieux aquatiques. L'ancien conseil municipal classait le dossier comme prioritaire sur un horizon de 5 ans. Les élections de l'automne 2013 ont amené plusieurs changements dans la composition du conseil municipal qui pourraient justifier de s'assurer que ce dossier demeure toujours une priorité pour l'actuel conseil municipal. Le coût de la mise en conformité des systèmes d'évacuation et de traitement a néanmoins été identifié comme un frein à la résolution de la problématique. Bien qu'il s'agisse d'un dossier municipal, Attention Fragîles et ses partenaires peuvent aider le conseil dans la résolution de la problématique du traitement individuel des eaux usées, entre autres, en informant clairement la population sur les enjeux liés à la problématique et collaborant à l'identification des secteurs prioritaires (ex. résidences situées en amont de milieux humides). La conformité des systèmes de gestion des eaux usées résidentielles constitue donc un enjeu majeur sur le territoire pour le maintien de la biodiversité, l'intégrité des milieux naturels et le maintien de la qualité de l'eau potable afin de limiter les risques de contamination bactériologique. En collaborant à la résolution de la problématique du traitement individuel des eaux usées sur le territoire, cela contribue à la gestion responsable de celui-ci, favorise une utilisation durable des milieux naturels et limite leur dégradation. La diffusion de l'information concernant les impacts d'installations résidentielles de traitements des eaux usées non conformes sur la biodiversité des différents écosystèmes est primordiale.</p>	
<p>Cibles : les contribuables ne possédant pas de système d'évacuation et de traitement des eaux usées ou étant non conforme</p>	<p>Partenaires : Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, AF, CERMIM, SCÎM, Comité ZIP, contribuables</p>
<p>Moyens :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appuyer la municipalité dans sa démarche d'accompagnement des contribuables à s'équiper d'un système de traitement des eaux usées conformes (information et sensibilisation) • Sensibiliser les propriétaires ne possédant aucun système d'épuration ou possédant d'anciens systèmes aux enjeux liés au maintien de la biodiversité des secteurs touchés 	<p>Livrables :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recommandations au nouveau conseil • Portrait de la situation • Échéancier de mise en conformité • Guides sur la gestion des eaux usées (destinés à la municipalité et à la population) utilisés et actualisés • Documents ou outils de communication/sensibilisation visant les contribuables
<p>Période de réalisation : en continu</p>	
<p>Indicateurs de performance : nombre de contribuables rejoints, nombre d'outils de communication distribués, nombre de propriétés possédant des</p>	

ACTION 16. Collaborer à la résolution de la problématique des dépotoirs clandestins

À la fin des années 70, huit dépotoirs municipaux à ciel ouvert et douze dépotoirs tolérés ou illégaux étaient présents sur le territoire. Malgré la rationalisation des dépotoirs, la création du Centre de traitement des déchets et les nombreuses interventions sur le terrain, des dépotoirs clandestins sont toujours observés sur le territoire et constituent une menace à la biodiversité des écosystèmes. Plusieurs d'entre eux sont localisés dans les milieux humides autrefois considérés comme sans valeur. Les milieux humides (marais, marécages, tourbières, étangs et prés humides) couvrent 8 % du territoire, emmagasinent l'eau, la filtrent et lui permet de percoler jusqu'aux nappes d'eau souterraine. Également, ils permettent de filtrer 95 % des bactéries présentes dans l'eau, régularisent les débits d'eau lors des périodes de crue ou d'étiage (diminuant l'érosion et les impacts des inondations sur les infrastructures et habitations, agissent comme zone tampon lors de période d'étiage) et constituent des milieux indispensables pour la cueillette

systèmes conformes

de petits fruits, la chasse et la pêche sportive. Les dépotoirs clandestins, outre la pollution visuelle et la perte d'habitat qu'ils engendrent, représentent des pressions sur les milieux humides et les sols (PSIE). Entre autres, ils représentent un risque de contamination par pollution des milieux humides par une source variée de contaminants ainsi qu'une menace pour la nappe phréatique. De plus, certains dépotoirs situés en bordure du littoral sont sujets à l'érosion (Fatima et Île d'Entrée) et les déchets libérés par l'érosion des berges deviennent alors une source de pollution pour le milieu marin. Les interventions réalisées par le passé comme la sensibilisation (Agglomération des Îles-de-la-Madeleine, RéUtile, Attention Fragîles, Comité ZIP, CERMIM), l'information, le nettoyage de dépotoirs clandestin (Comité ZIP 2010, 43 sites nettoyés représentant 103 Tm de déchets dont 70 % ont été revalorisés) et le projet pilote « Entrée gratuite CMGR » n'ont pas permis d'enrayer complètement la problématique. Le règlement no°2003-24 concernant les nuisances définies clairement l'interdiction de disposer de déchets sur la place publique dans l'article 3 dudit règlement et les sanctions prévues dans l'article 5. Une personne physique s'expose à une amende minimale de 200 \$ et maximale de 2000 \$ tandis qu'une personne morale s'expose à une amende minimale de 300 \$ et une amende maximale de 4000 \$. En 2013, l'inspecteur municipal a intercepté deux contrevenants qui ont dû récupérer leurs déchets pour les transférer au CMGR. Le dossier concernant les dépotoirs clandestins est porté par l'Agglomération des Îles-de-la-Madeleine, mais poursuivre la sensibilisation sur les impacts négatifs de leur présence ainsi que poursuivre la valorisation des milieux touchés pourrait optimiser les démarches déjà entamées collectivement et favoriser la dénonciation qui aboutirait à l'émission de contravention.

Cibles : les utilisateurs de dépotoir clandestin	Partenaires : Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, AF, CERMIM, Comité ZIP. SCÎM, population
Moyens : <ul style="list-style-type: none"> • Faire des recommandations au conseil en insistant sur les impacts des déchets sur les écosystèmes afin qu'il se donne les moyens d'appliquer le règlement existant • Cartographier les dépotoirs connus • Créer des outils de sensibilisation à afficher sur les sites les plus populaires • Mener une enquête, un sondage, au sein de la population pour tenter de déterminer les motifs de la présence de ces sites (ex. pratiques ancestrales, utilisateurs marginaux, augmentation du coût de l'utilisation des services 	Livrables : <ul style="list-style-type: none"> • Recommandations au conseil municipal • Carte des dépotoirs connus • Outils de sensibilisation • Résultats de l'enquête • Outils de dénonciation (identifier des coupables) • Émission de contraventions

- Déterminer et mettre en place un dispositif de dénonciation pour la population de contrevenant (ex. un moyen anonyme de dénoncer les utilisateurs des dépotoirs clandestins tel une ligne info-déchets)
- Marginaliser et dénoncer ce type de comportements

- Valoriser l'importance des milieux humides
- Valoriser les services d'écoconseil offerts par le CERMIM

Période de réalisation : en continu

Indicateurs de performance : diminution du nombre de dépotoirs clandestins, diminution de la quantité de déchets dans les dépotoirs clandestins, dénonciation de contrevenants, amélioration du tri

Objectif 3.2 Favoriser l'optimisation de démarches concertées et intégrées en environnement

ACTION 17. Favoriser l'appropriation du PSIE par les acteurs locaux et régionaux pour leur permettre d'ancrer leurs politiques et leurs travaux dans une vision cohérente, partagée et stratégique du territoire des Îles-de-la-Madeleine

Le PSIE résulte d'un important travail de concertation et de réflexion ayant permis d'aboutir à une stratégie qui identifie les relations existant entre le secteur de l'économie, le secteur social et le secteur de l'environnement en plus d'identifier les menaces qui peuvent déréguler cet équilibre. Il a été réalisé entre 2010 et 2012 par l'équipe d'Attention Fragiles, en collaboration avec de nombreux partenaires sous la supervision du Groupe de référence en environnement des Îles-de-la-Madeleine. L'intention derrière l'élaboration du PSIE était de permettre aux acteurs locaux et régionaux d'ancrer leurs travaux et politiques dans une vision cohérente, partagée et stratégique du territoire des Îles-de-la-Madeleine, tenant compte des risques environnementaux à prévoir et des niveaux de vulnérabilité des milieux naturels, sociaux et économiques. Son élaboration a nécessité l'intégralité des ressources et son appropriation par les partenaires n'a pas suivi. Pourtant, il offre de nombreux repères pour guider l'action environnementale sur le territoire de l'archipel.

Les objectifs du PSIE étaient :

- a. En concertation avec les acteurs locaux, élaborer un **profil environnemental à jour du territoire des Îles-de-la-Madeleine**.
- b. Dresser un **portrait des actions menées en environnement**, afin d'actualiser la lecture des problématiques environnementales en regard des réalisations passées.
- c. Réaliser un **diagnostic territorial** : identifier et caractériser les risques auxquels sont exposés les milieux naturels, identifier les milieux vulnérables, ainsi que les **enjeux** et les **options stratégiques** permettant d'y répondre, dans une perspective de développement durable.
- d. Sur la base de ces travaux, doter le milieu d'un **plan stratégique d'intervention en environnement** pour le territoire des Îles, auquel pourront se référer les acteurs locaux et régionaux pour mettre en œuvre le développement durable du territoire.
- e. Enclencher un processus visant à clarifier les **mandats**, les **échelles** et les **champs d'intervention des acteurs en environnement** afin d'identifier de nouvelles avenues de collaboration et de mieux arrimer les actions futures.

Le PSIE identifie de nombreux risques pouvant porter atteinte à la biodiversité. Sa bonne compréhension et son utilisation sont donc primordiales pour le maintien de la biodiversité du territoire. Parmi les risques liés à l'environnement et documentés, figurent les risques climatiques locaux (érosion, submersion, ensablement), la dégradation des habitats aquatiques et des ressources maritimes, la perte des milieux dunaires, la perte et dégradation des milieux forestiers, la contamination des sols, la perte et la dégradation des milieux humides et l'épuisement des nappes d'eau exploitables. Le PSIE contient des pistes d'interventions pour limiter les risques sur ces milieux et son utilisation comme guide lors de l'élaboration de politiques et la réalisation de travaux sur le territoire pourrait contribuer au maintien de la biodiversité. Toutefois, pour y parvenir, il importe de faciliter son appropriation et d'achever la démarche entamée en 2010.

Cible : instances municipales et régionales

Partenaires : AF, Centre d'étude collégiale des Îles-de-la-Madeleine, CERMIM, Comité ZIP, CREGIM, municipalité des Îles-de-la-Madeleine-service d'aménagement et d'urbanisme, SCÎM

<p>Moyens :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Synthétiser le document pour les instances municipales et régionales (sommaire exécutif) • Donner une formation concernant le PSIE au GRE et aux différents partenaires • Déterminer les moyens techniques et financiers d'assurer sa mise à jour régulière (diagnostic territorial, bilan des actions, annexes) 	<p>Livrables :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sommaire exécutif du document • Organisation de formations pour faciliter la compréhension du PSIE et son appropriation • Identification de moyens techniques et financiers pour sa mise à jour • Mise à jour des sections du PSIE
<p>Période de réalisation : 0-1 an</p>	
<p>Indicateurs de performance : nombre de personnes présentes aux formations, compréhension des acteurs, mise en application de certaines facettes du PSIE</p>	

ACTION 18. Contribuer à mettre en place une structure de concertation en environnement qui intègre la population

Cette action vient préciser un des moyens énoncés à l'action #11 (*Poursuivre les efforts de collaboration avec les différents utilisateurs/usagers*) et rejoint l'action # 7 (*Conscientiser les différents utilisateurs/usagers du milieu aux impacts directs et indirects de leurs activités sur la biodiversité locale*). La concertation permet de s'entendre sur des problématiques et enjeux, d'atténuer des irritants, offre un contexte favorable à la résolution de conflit et responsabilise les participants face à une décision à prendre. Elle permet à plusieurs intervenants de s'accorder en vue de projets communs et aide à prendre des décisions. Une bonne gestion du territoire passe par la responsabilisation des différents acteurs, la concertation et l'utilisation d'outils appropriés afin de s'assurer que les milieux naturels sont utilisés durablement. À titre d'exemple, en 2000, cinq Comités de gestion intégrée des plans d'eau intérieurs (Bassin-aux-Huîtres, Lagune de Grande-Entrée, Lagune de Havre-aux-Maisons, Baie du Havre-aux-Basques, Baie du Bassin) ont été créés, initiative du Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine. La mission de ces comités était de mettre en valeur les plans d'eau dans un contexte de gestion de développement socio-économique harmonieux et respectueux des utilisateurs, des ressources et de l'environnement, et ce, dans une perspective de développement à long terme. Ces comités ont su démontrer leur utilité et leur efficacité, mais ont malheureusement été moins actifs au cours des dernières années, bien que toujours existants juridiquement, par manque de financement pour assurer leur coordination. Au cours de leurs années plus actives, de nombreux projets ont vu le jour des suites de ces différentes rencontres et de nombreuses problématiques environnementales ont pu se régler de façon harmonieuse et concertée en plus de voir naître au fil des ans des réseaux solides d'utilisateurs impliqués en environnement (<http://www.zipdesiles.org/>). Plusieurs années plus tard, quelques conflits entre utilisateurs sont toujours actuels. Certains utilisateurs et usagers manifestent toujours la nécessité de pouvoir s'exprimer sur les différents usages des milieux naturels dont une partie d'entre eux se dirige toujours vers le Comité ZIP pour le règlement de certaines problématiques. Les comités sont toujours utilisés comme canal de transmission pour l'organisation de séances d'information de la population (ex. rencontres d'information sur la réintroduction du morse aux Îles-de-la-Madeleine en mars dernier par Les amis du morse). En février 2014, le conseil d'agglomération publia qu'il a signifié au MDDEFP son appui au Comité ZIP comme bénéficiaire de l'aide financière pour la coordination de la table de concertation régionale de la zone des Îles-de-la-Madeleine en vue de réaliser un plan d'action pour une gestion intégrée de la zone. Toutefois, au cours des démarches entourant l'élaboration du Plan d'Action pour le Maintien de la Biodiversité des Îles-de-la-Madeleine, dans l'urgence d'agir et en raison de l'opportunité qui s'est présentée avec le Club VTT, le CCR fut créé pour répondre entre autres à la problématique des VHR en milieu fragile. Il n'est donc pas impossible qu'en cours de route des problématiques surviennent concernant des territoires non couverts initialement par les Comités de gestion intégrée des plans d'eau intérieurs ou encore que des problématiques puissent toucher les champs d'action de ces deux structures de concertation. Il devient donc important de clarifier les mandats, bien définir les objectifs et de bien informer la population pour chacune d'entre elle afin d'intégrer le plus aisément possible les citoyens. Ce sont des structures de concertation indispensables qui permettraient de résoudre des conflits ou des problématiques très rapidement.

Cible : conflits d'usage sur le territoire, problématique environnementale impliquant des groupes d'utilisateurs/usagers, comités de gestion intégrée des plans d'eau intérieurs	Partenaires : Comité ZIP, AF, municipalité des Îles-de-la-Madeleine, MRN, SCÎM, utilisateurs des plans d'eau, groupes et associations locales
Actions : <ul style="list-style-type: none"> • Déterminer et définir avec les partenaires la ou les structures (s) de concertation idéale (s) à mettre en place (CCR général, CGI multiple, CGI unique, 	Livrables : <ul style="list-style-type: none"> • Création d'une ou des structures de concertation • Documents relatifs à cette structure de concertation

<p>combinaison de CCR et CGI) et son (leur) mandat</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déterminer la durée de telle (s) structure (s) et son (leurs) mode (s) de fonctionnement (rencontre ponctuelle sur conflit ou structure permanente) • Officialiser la mise en place et identifier les gestionnaires • Déterminer les moyens de financement pour la gestion • Créer des outils de promotion en lien • Débuter les rencontres, en faire le suivi, élaborer des projets découlant de ces rencontres 	<ul style="list-style-type: none"> • Outils de promotion • Établissement du mode de financement • Compte-rendu des rencontres • Échanges/réflexion sur la pertinence de ces comités
<p>Période de réalisation : en continu</p>	
<p>Indicateurs de performance : création de la structure de concertation, nombre de rencontres, nombre de participants, nombre de projets</p>	

Objectif 3.2 Financer les dépenses en environnement aux Îles-de-la-Madeleine

ACTION 19. Aider à la mise en place d'un dispositif collectif de financement des dépenses en environnement

Le financement de projets de sensibilisation, de protection de l'environnement, de restauration ou de mise en valeur de milieux de forte biodiversité, d'entretien d'infrastructures ou de suivi de mesures mises en place dans le milieu est de plus en plus difficile et devient un frein à la bonne gestion intégrée de notre territoire. Cette action vise à explorer des moyens concrets de financement qui permettraient de dégager un revenu autonome pour la réalisation d'activités concrètes pour maintenir la biodiversité sur le territoire. L'absence d'un financement sécurisé pour permettre la réalisation d'actions concrètes en environnement touchant de nombreux enjeux territoriaux majeurs est d'ailleurs clairement identifiée dans le PSIE. Attention FragÎles, comme d'autres organismes sans but lucratif, est confronté à cette problématique. Il serait intéressant de débiter une démarche commune qui assurerait une part de financement autonome pour la réalisation de projets environnementaux et diminuerait la pression faite sur les budgets de fonctionnement pour assurer une partie, ou en totalité selon le succès, les dépenses de certains projets liés à l'environnement aux Îles-de-la-Madeleine. La biodiversité est un concept qui rallie la majorité des intervenants en environnement, la population locale et les visiteurs, mais aussi qui intéresse une grande partie de la population mondiale. En alliant la popularité d'une région comme les Îles-de-la-Madeleine à un concept visant le maintien de sa biodiversité, cela peut faciliter la création d'une fondation et permettre de croire à son succès. À l'instar d'un regroupement comme le Bon Goût Frais des Îles-de-la-Madeleine, dans lequel chaque membre est unique avec un créneau spécifique, la fondation pourrait regrouper un ensemble d'organismes ayant un but commun, mais possédant un créneau différent (ex. AF, SCÎM et Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine). Une fois créée, il est possible de lui annexer un site Web spécifique, une identité propre, un logo et des outils promotionnels spécifiques et tenter de trouver des fonds via des sites de sociofinancement (ex. Indiegogo), faire des campagnes de promotions et tenter d'attirer la sympathie de donateurs fortunés. Le site Web de la fondation pour le maintien de la biodiversité des Îles-de-la-Madeleine pourrait aussi supporter le logiciel de références du territoire (*action #5 Diffuser l'information concernant la biodiversité du territoire et des enjeux liés en favorisant son accessibilité*), l'Atlas de la biodiversité des Îles-de-la-Madeleine (*action # 9 Favoriser et faciliter le rapport d'observations sur le territoire, leur compilation et leur diffusion*), faire la promotion des partenaires, etc. Les fonds pourraient être gérés par un CA constitué de représentants des différents partenaires en environnement qui, entre autres, analyserait les demandes de projets et recevraient les livrables.

Note : Pour information, voici un exemple de projet ayant bénéficié de sociofinancement à partir de la plateforme Web d'Indiegogo. Un projet de restauration d'une plage suite au passage de l'ouragan Sandy, Seaside Height au New Jersey, mis en ligne a permis d'amasser 890 000\$ US. Les projets sont élaborés et gérés entièrement par les promoteurs et un pourcentage préétabli des fonds amassés est remis aux gestionnaires du site. Également, un des principes des projets affichés sur le site est d'offrir une prime au don. Une des primes offertes pour du Seaside Height était que le nom des donateurs serait inscrit sur le « BoardWalk of Fan » suite à un don de 500 \$ US. À l'échelle du territoire, une prime au don pourrait être, par exemple, des produits promotionnels à l'effigie de la biodiversité, une passerelle ou un secteur dédié au nom des donateurs les plus généreux. Ce site présente une catégorie de projet « environnement » et des tarifs spéciaux pour OSBL. Il est préférable pour chacun des projets d'avoir amassé 30 % du montant nécessaire avant sa mise en ligne pour garantir un plus grand succès de la campagne de financement.

Cible : financement	Partenaires : AF, Comité ZIP, SCÎM, Agglomération des Îles-de-la-Madeleine, entreprises locales, artistes, sportifs, visiteurs
Moyens : <ul style="list-style-type: none"> • Exploration des différentes possibilités de financement • Exploration de la possibilité de créer une fondation spécifique pour le maintien de la biodiversité aux Îles-de-la-Madeleine en concertation avec les partenaires en environnement qui pourront participer au fond, aux étapes et être dépositaires de projets • Mise en place de la structure de financement (ex. création d'une fondation pour le maintien de la biodiversité) et d'une campagne de financement (ex. Indiegogo) • Campagne de promotion du maintien de la biodiversité incluant, entre autres, la création de l'image du projet, le logo, un site Web, des objets promotionnels (ligne de vêtements, boîtes à lunch, etc.), des actions de promotions • Déterminer les outils promotionnels ou action de promotion (ex. associer un produit local réputé ou une entreprise à une espèce en péril ou au projet global, développement d'un projet artistique (ex : Faire Avec, exposition, photographie), sportif (ex : Mylène Paquette) ou d'écovolontariat) 	Livrables : <ul style="list-style-type: none"> • Projet de financement • Mise en place d'un fond pour le maintien de la biodiversité des Îles-de-la-Madeleine • Campagne de promotion
Période de réalisation : 0-5 ans	
Indicateurs de performance : création de la structure de financement, projets de financement, campagne de promotion, fonds récoltés, projets financés par les fonds	